ANNEE UNIVERSITAIRE 1990-1991

Professeur Sambou SOUMARE Professeur Moussa TRAORE Decteur Hubert BALIQUE Monsieur Bakary M. CISSE Monsieur Hama B. TRAORE

Directeur Général Directeur Général Adjoint Conseiller Technique Secrétaire Général Econome

D.E.R. DE CHIRURGIE ET SPECIALITES CHIRURGICALES

1. PROFESSEURS AGREGES

Professous Mamadou Lamine TRAORE

Fractessur Aliou BA Professour Bocar SALL

Professeur Mamadou DEMBELE

Professeur Abdel Karim KOUMARE

Prefesseur Sambou SOUMARE

Professeur Abdeu Alassane TOURE

Professeur Amadou DOLO

Chef de D.E.R. Chirurgie
Ophtalmologie
Ortho.Traumat.Sécourisme
Chirurgie Générale
Chirurgie Générale
Chirurgie Générale
Chirurgie Générale
Orthopédie-Traumatologie
Gynéco-Obstétrique

2. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Docteur Bénitiéni FOFANA

Docteur Mme SY Alssata SOW

Doctour Kalilou OUATTARA

Docteur Mamadou Lamine DIOMBANA

Docteur Djibril SANGARE

Docteur Salif DIAKITE

Docteur Massaoulé SAMAKE

Docteur Abdoulave DIALLO

Docteur Alhousséyni AC MOHAMED

Docteur Mme Fanta Sambou DIABATE

Docteur Abdoulage DIALLO

Docteur Sidi Yaya TOURE

Gynécologie-Obstétrique Gynécologie-Obstétrique

Urolegie

Odogto-Stogatologie

Chirurgie Générale-Soins

Infirmiers

Gynécologie-Dbstétrique

Gynécologie-Obstétrique

Ophtalmologie

O.R.L.

Gynécologie-Obstétrique

Anesthésie Réanimation

Anesthésie Réanimation

D.E.R. DE SCIENCES FONDAMENTALES

1. PROFESSEURS AGREGES

Professeur Bréhima KOUMARE

Microbiologie (Chef de D.E.R.)

Professeur Siné BAYO

Anatomie-Pathologie-Histo -

Embryo.

Professeur Abdel Karim KOUMARE

Anatomie

Professeur Gaoussou KANOUTE

Chimie Analytique

2. DOCTEURS D'ETAT

Professeur Yéya Tiémoko TOURE

Biologie

Professeur Amadou DIALLO

Biologie-Génétique

3. DOCTEURS 3° CYCLE

Professeur Moussa HARAMA

Chimie Organique Minérale

Professeur Massa SANOGO

Chimie Analytique

Professeur Mme THIAM Alssata SOW

Biophysique

Professeur Bakary M. CISSE

Biochimie

Professeur Mamadou KONE

Anatomie-Physio-Humaines

4. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Docteur Ogobara DOUMBO

Parasitologie

Decteur Abderhamane Sidève MAIGA

Parasitologie

Docteur Anatole TOUNKARA

Immunologie

5. MAITRES-ASSISTANTS

Docteur Hama CISSE

Chimie Générale

Decteur Amadou TOURE

Histo-Embryologie

Decteur Abdrahamane TOUNKARA

Biochimie

D.E.R. DE MEDECINE ET SPECIALITES MEDICALES

1. PROFESSEURS AGREGES

Professeur Souleymane SANGARE

Pneumo-Phtisio. (Chef de D.E.R.)

Professeur Abdoulage AG RHALY

Médecine Interne

Professeur Aly GUINDO

Gastro-Entérologie

Professeur Mamadou Kouréissi TOURE

Cardiologie

Professeur Mahamane MAIGA

Néphrologie

Professeur Ali Nouhoum DIALLO

Médecine Interne

Professeur Baba KOUMARE

Psychiatrie

Professeur Moussa TRAORE

Neurologie

---/---

Professeur Issa TRAORE

Professeur Mamadou Marouf KEITA

Radiologie

Professeur Eric PICHARD

Pédiatrie

Médecine Interne

Professeur Toumani SIDIBE

Pédiatrie

2. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Docteur Balla COULIBALY

Pédiatrie

Docteur Boubacar DIALLO

Cardiologie

Docteur Somita KEITA

Cermato-Léprologie

Docteur Dapa Ali DIALLO

Hémato-Médecine Interne

D.E.R. DE SCIENCES PHARMACEUTIQUES

1. PROFESSEURS AGREGES

Professour Boubacar CISSE

Toxicologie (Chef de D.E.R.)

2. MAITRES-ASSISTANTS

Docteur Boulkassoum HAIDARA

Législ.Gest.Pharm.

Docteur Elimane MARIKO

Pharmacodynamie

Docteur Arouna KEITA

Matière Médicale

Docteur Ousmane DOUMBIA

Pharmacie Chimique

3. DOCTEUR 3° CYCLE

Docteur Mme CISSE Aminata GAKOU

Pharmacie Galénique

D.E.R. DE SANTE PUBLIQUE

1. PROFESSEURS AGREGES

Professeur Sidi Yaya SIMAGA

Santé Publique (Chef de D.E.R.)

Docteur Hubert BALIQUE

Maître de Conf. Santé Publique

2. ASSISTANTS CHEFS DE CLINIQUE

Docteur Sory Ibrahima KABA

Epidémiologie

Docteur Sanoussi KONATE

Santé Publique

Docteur Moussa A. MAIGA Docteur Georges SOULA

Santé Publique

Docteur Bocar TOURE

Santé Publique

Santé Publique

Docteur Pascal FABRE

Santé Publique

DOCTEURS 3° CYCLE

Professeur Bouba DIARRA

Microbiologie

Professeur N'Golo DIARRA

Botanique

Professeur Souleymane TRAORE

Physiologie Générale

Professeur Salikou SANOCO Physique

Professeur Daouda DIALLO Chimie Minérale

Professeur Bakary SACKO Biochimie

Professeur Messaoud LAHBIB Biologie Végétale

Professeur Karango TRAORE Cryptogamie

CHARGES DE COURS

Monsieur Modibo DIARRA Diététique-Nutrition
Docteur Boubacar KANTE Pharmacie Galénique

Docteur Alou KEITA Pharmacie Galénique

Docteur Souleymane GUINDO Gestion

Docteur Mme MAIGA Fatoumata SOKONA Hygiène du Milieu

(Ingénieur Sanitaire)

Madame DEMBELE Sira Mathématiques
Professeur Yoro DIAKITE Mathématiques

Professeur Sidiki DIABATE Bibliographie

ASSISTANTS ET C.E.S.

Docteur Bah KEITA Pneumo-Phtisiologie

Docteur Hamar Alassane TRAORE Médecine Interne

Docteur Sékou SIDIBE Ortho-Traumatologie

Docteur Abdeul Kader TRAORE dit

DIOP Chirurgie Générale
Docteur Moussa I. MAIGA Gastro-Entérologie

Docteur Moussa I. MAIGA Gastro-Entérologie

Docteur Kader TRAORE Médecine Interne

Docteur Flabou BOUGOUDOGO Microbiologie

Docteur Mamadou A. CISSE Urologie

Madame COUMARE Fanta COULIBALY T.P. Soins Infirmiers

Docteur Baba SOGODOGO Chirurgie Générale

Docteur KONARE Habibatou DIAWARA Dermatologie-Léprologie

Docteur Drissa DIALLO Matière Médicale

Docteur Nouhoum ONGOIBA Chirurgie Générale

Docteur Sahari FONGORO Néphrologie
Docteur Bakoroba COULIBALY Psychiatrie

Docteur Bénoit KOUMARE Chimie Analytique
Docteur Filifing SISSOKO Chirurgie Générale

PROFESSEURS MISSIONNAIRES

Professeur GENIAUX C.E.S. Dermatologie

C.E.S. Ophtalmologie Professeur Philippe VERIN

Professeur E. A. YAPO Biochimie

Professeur Théophile SODOGANDJI Pharmacodynamie

Professeur Léopol TCHAKPE Pharmacie Chimique

Pharmacodynamie Professeur Ababacar FAYE

Professeur Mamadou BADIAN Pharmacologie

Professeur Mamadou KOUMARE Pharmacologie

PERSONNELS RESSOURCES

Docteur Madani TOURE H.G.T.

H.G.T. Docteur Tahirou BA

Docteur Amadou MARIKO H.G.T.

H.G.T. Docteur KEITA

H.G.T. Docteur Antoine NIANTAO

Docteur Kassim SANOGO H.G.T.

Docteur Yéya I. MAIGA I.N.R.S.P.

I.N.R.S.P. Docteur Mme SANGARE

I.N.R.S.P. KONE Docteur

Docteur BA Marie Paul DIALLO I.N.R.S.P.

Docteur RECHIKOFF I.O.T.A.

P.M.I. Sokoniko Docteur DICKO

Kati Docteur M. TRAORE

Docteur Arkia DIALLO P.M.I. Centrale

I.O.T.A. Docteur Mme TRAORE J. THOMAS

Docteur Pierre BOBIN Dermato-Leprologie Docteur Alain DELAYE

Chirurgie Générale.

DEDICACE

DEDICACE

Je dédie cette thèse

- A mon cher père Mélégué SANOGO, qui m'a soutenu et protégé au cours de mes études depuis le cycle fondamental à nos jours. Puisse ce travail, votre travail, constituer un motif de légitime fierté.
- A ma douce maman, Chérie Tiantio SANOGO qui m'a de tout temps entouré de tendresse, d'amour, de conseils utiles, de soins... de tout ce, dont j'ai eu besoin pour devenir l'être que je suis fier d'être. Puisse ce travail vous apporter quelques satisfactions.
- A tous les chercheurs à qui je souhaite courage, abnégation et bonne chance afin qu'ils puissent aboutir à un résultat qui puisse être utile à la société et à la postérité. Je souhaite de tout mon coeur que la présente thèse soit d'un apport considérable dans leurs recherches.
- A tous mes amis et collègues étudiants en souvenir des longues années de joie et de déception vécues en commun.

A LA COOPERATION SANITAIRE ITALIENNE POUR SUN APPUI FINANCIER

Qu'elle retrouve ici toute ma sympathie et ma reconaissance.

A toute l'équipe sanitaire Italienne au Mali.

REMERCIEMENTS

J'exprime mes remerciements sincères et toute ma réconnaissance à toutes les personnes physiques ou morales, à tous mes amis de près ou de loin qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de la présente thèse.

Mes remerciements vont singulièrement à tous mes parents pour le soutien, l'affection et le dévouement qu'ils n'ont jamais cessé de manifester à mon endroit.

Je remercie également mes différents logeurs de Farakala, Tierouala, Sikasso et Bamako qui ont bien voulu m'accepter (m'héberger) sous leur toit tout le long de mes études fondamentales, secondaires et supérieures. Qu'ils en soit in finiment récompensés.

C'est le lieu et le moment d'exprimer toute ma ré connaissance envers tous les enseignants qui ont pris part
à ma formation fondamentale, secondaire et supérioure, surtout
ceux de l'E.N.M.P. et singulièrement le Dr Arouna KEITA, mon
Directeur de Thèse, pour son courage, sa disponibilité, ses
conseils combien utiles et appréciables sans lesquels, cette
thèse n'aura jamais vu le jour.

Je remercie aussi tout le personnel sans exception de la D.M.T. pour leur contribution inoubliable. Je leur ex prime ma profonde gratitude.

Je ne saurais oublier la coopération sanitaire Italienne à laquelle je suis très réconnaissant pour le soutien matériel de cette thèse.

Mes sincères remerciements à Mlle PLEA dite Fatoumata COULIBALY et Monsieur Fagnan SANOGO pour l'aide qu'ils n'ont cessé de m'apporter durant tout ce travail.

A mes frères, soeurs, oncles, cousins et tantes.

Vos sages conseils, vos critiques et suggestions, votre aide morale et matérielle m'a plus d'une fois, permis de franchir des étapes difficiles. Soyez assurés de ma profonde recon - naissance.

A tous mes amies et amis. J'attache la plus haute importance aux liens qui me lient à chacun de vous. En té-moignage de ma sincère amitié.

Que les uns et les autres trouvent ici l'expression de ma gratitude.

A notre Directeur de Thèse Monsieur le Docteur Arouna KEITA

Maître Assistant, Professeur de Pharmacognosie à l'E.N.M.P., Chef de la Division Médecine Traditionnelle / I.N.R.S.P.

Vous nous avez chaleureusement accueillie, dans votre laboratoire, où grâce à vos qualités humaines et votre compétence scientifique on aime travailler et vivre.

Si nous avons été les "ouvriers" et quelques fois les "Maçons" de ce travail, vous en avez été "l'architecte" et le "Maître d'oeuvre". Vos éminentes qualités scientifi - ques, votre doigté et votre endurance n'ont cessé de nous étonner.

Puisse ce travail être le témoignage de notre profonde reconnaissance et notre sincère attachement.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	1
MOTIVATION DE LA RECHERCHE	5
PREMIERE PARTIE : USAGES MEDICAUX-TRADITIONNELS DE Daniellia	•
oliveri	7
DEUXIEME PARTIE : ETUDE BOTANIQUE	
I. PLACE DE Daniellia oliveri DANS LA SYSTEMATIQUE	28
II. DESCRIPTION	28
III. HABITAT	3 2
IV. SYNONYMES	34
V. NOMS VERNACULAIRES	34
VI. CARACTERES DE LA DROGUE	34
VI.1. Caractères organoleptiques	_
VI.2. Caractères macroscopiques	35
VI.3. Caractères microscopiques	
TROISIEME PARTIE : ETUDE PHYTOCHIMIQUE	
CHAPITRE I : TRAVAUX ANTERIEURS	38
CHAPITRE II : TRAVAUX PERSONNELS	
I. ESSAIS PRELIMINAIRES	
I.1. Caractéristiques physico-chimiques	40
I.1.1. Détermination du pH	40
I.1.2. Détermination du taux d'humidité	40
a) Méthode gravimétrique	40
b) Méthode volumétrique	41
I.1.3. Détermination du taux de cendres	42
a) Cendres totales	43
b) Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	43
c) Cendres sulfuriques	44
I.2. Mises en évidence des principales classes chimique	s 44
I.2.1. Alcaloïdes	45
I.2.2. Substances polyphenoliques	46
I.2.2.1. Tannins	46
I.2.2.2. Flavonoïdes	47
I.2.3. Dérivés anthracéniques	48
I.2.4. Stérols et Terpènes	49

I.2.5. Hétérosides cardiotoniques	50
I.2.6. Saponosides	51
I.2.7. Composés réducteurs	52
I.2.8. Oses et Holosides	52
I.2.9. Mucilages ou Polyuronides	52
I.2.10 Coumarines	53
I.2.11 Hétérosides cyanogénétiques	53
I.3. Résultats	53
I.3.1. Caractéristiques physico-chimiques	53
I.3.1.1. pH	53
I.3.1.2. Taux d'humidité	54
a) Méthode gravimétrique	54
b) Méthode volumétrique	54
I.3.1.3. Dosage de cendres	55
a) Cendres totales	55
b) Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique	
à 10 %	55
c) Cendres sulfuriques	56
I.3.2. Mises en évidence des principales classes chi -	
miques	57
II. TECHNIQUES GENERALES D'ETUDES	
II.1. Pulvérisation	58
II.2. Extraction	58
II.2.1. Extraction par l'eau	58
II.2.2. Extraction par l'éthanol	59
II.3. Fractionnement	59
II.3.1. Extraction liquide-liquide	5 9
II.3.2. Extraction au Soxhlet	59
II.3.3. Fragmentation sur colonne	60
II.3.3.1. Colonne de silice Art 7731	61
II.3.3.2. Colonne de cellulose	61
II.3.3.3. Colonne de sephadex	62
II.4. Purification	62
II.4.1. Chromatographie analytique sur couche mince	62
II.4.1.1. Pour l'étude des Flavonoïdes	63
II.4.1.2. Pour l'étude des composés terpéniques	66
II.4.2. Chromatographie préparative sur plaque	67
II.4.3. Hydrolyse acide	67
II.5. Identification	68

rrr•	ETODES DES FLAVONOIDES	
	III.1. Matériel végétal	69
	III.2. Extraction	69
	III.2.1. Préparation de l'extrait aqueux	69
	III.2.2. Préparation de l'extrait éthanolique	71
	III.3. Fragmentation	73
	<pre>III.3.1. Fragmentation de l'extrait aqueux(solution M)</pre>	73
	III.3.2. Fragmentation de l'extrait éthanolique (Ex -	
	trait N)	77
	III.4. Séparation et purification des Flavonoïdes	81
	III.4.1. Flavonoïdes de l'extrait butanolique de la	
	solution M (Extrait aqueux total)	81
	III.4.1.1. Séparation des composés flavoniques	81
	Colonne de Sephadex G-25	81
	III.4.1.2. Purification	85
	III.4.2. Flavonoïdes de l'extrait butanolique de la	
	solution N (extrait éthanolique)	87
	III.4.2.1. Séparation des composés flavoniques	87
	III.4.2.2. Purification sur colonne de silice G	90
	III.4.3. Composés isolés	92
	III.4.4. Hydrolyse acide composé D.O.13	92
	III.5. Essai d'identification du composé D.O.13	
	III.5.1. Comportement chromatographique	9 3
	III.5.1.1. Relations Fluorescence-Coloration-Structure	93
	III.5.1.2. Relations Rf - Structure	94
	III.5.1.3. Hydrolyse-acide	94
	III.5.2. Spectrométrie d'absorption dans l'ultra -	
	violet	96
	III.5.2.1. Spectres du composé D.O.13	96
	III.5.2.1.1. Spectre dans le méthanol	96
	III.5.2.1.2. Spectre dans le méthanol, le méthanol en	
	présence de chlorure d'aluminium et le	
	méthanol en présence de chlorure d'alumi-	
	nium et d'acide chlorhydrique	98
	III.5.2.1.3. Spectre dans le méthanol, le méthanol en	
	présence d'acétate de sodium et le métha-	
	nol en présence d'acétate de sodium et	
	d'acide horique	101

III.5.2.1.4. Spectres dans le méthanol et le méthanol en présence de NaOH	103 105
CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Au Mali, comme dans de nombreux pays en voie de développement, les infrastructures sanitaires sont insuffisantes. L'approvisionnement en médicaments est faible surtout en zones rurales. Le revenu des habitants n'arrive pas à couvrir leurs besoins les plus élémentaires et la majorité d'entre eux se soignent avec les médicaments traditionnels. Cela se voit aussi bien en zone rurale qu'urbaine.

Depuis les temps immémoriaux, l'homme a su les vertus thérapeutiques des plantes. Elles lui ont fourni la majeure partie des produits employés en thérapeutique. Cette connaissance s'est transmise de génération en génération, de manière orale ou écrite; souvent dans la clandestinité.

Cette médecine traditionnelle a subi une crise incontestable en Afrique avec l'introduction de la médecine moderne. Cependant le coût de la Santé Publique est encore inabordable pour bien des nations qui doivent faire face à plusieurs problèmes, tous prioritaires. A cela s'ajoute le manque de personnel médical et le faible revenu des popula - tions qui sont en majorité rurales.

Ainsi la santé de l'homme reste en Afrique large - ment tributaire de la plante médicinale. Pour certaines personnes (botanistes, pharmaciens, forestiers, thérapeutes traditionnels), la médecine traditionnelle a un fondement scientifique et doit être revalorisée. Certains thérapeutes traditionnels prescrivent avec succès des recettes comprenant diverses espèces végétales ou minérales.

Notre pays, le Mali analysant cette situation et conformément aux recommandations du premier symposium tenu à DAKAR en Mars 1968 sur les plantes médicinales et les pharmacopées traditionnelles a mis en place un institut national par Arrêté n°678/MSP-AS du 29 Octobre 1968 et dénommé

"Institut de Phytothérapie et de Médecine Traditionnelle".

En Octobre 1973, l'institut prit le nom d'Institut National de Recherche sur la Pharmacopée et la Médecine Traditionnelle (I.N.R.P.M.T.).

En 1981 avec la création de l'Office Malien de Pharmacie (O.M.P.), l'institut devient une division de cet ensemble.

En 1983, il fut proclamé centre collaborateur de 1.0.M.S. pour la recherche en médecine traditionnelle.

En 1986, cette division fut rattachée à l'Institut National de Recherche en Santé Publique (I.N.R.S.P.) sous la dénomination de "Division de la Médecine Traditionnelle" (D.M.T.).

Depuis sa création, l'institut effectue de très nombreux travaux de recherche sur les pratiques médicinales et la pharmacopée traditionnelle au Mali. Aujourd'hui, la D.M.T. représente un exemple de symbiose réussie entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne. La section clinique de la D.M.T. effectue le traitement de certaines affections et syndromes (ictère, paludisme, toux, H.T.A., dysenterie, asthme, dermatoses, gastralgie, etc...).

Actuellement la médication par les plantes connait un nouvel essor. En effet un grand nombre de médicaments modernes est extrait des plantes. Bien qu'à présent l'in - dustrie de synthèse des médicaments connaisse un développement graduel, on assiste à un retour à la médication naturelle surtout par des remèdes d'origine végétale. L'orientation de la thérapeutique vers les médicaments à base de principes extraits de plantes se justifie par plusieurs raisons dont : le coût élevé de la thérapeutique moderne, la bonne tolérance des médicaments naturels contrairement aux

Il est alors nécessaire pour les pays du tiers Monde dans lesquels les infrastructures sanitaires sont généralement insuffisantes, de multiplier et de soutenir toutes les recherches dans le domaine de la médecine traditionnelle. Cela semble être la voie la plus sûre nous permettant d'atteindre les objectifs de l'O.M.S. de l'an 2.000.

Notre travail est une contribution à l'étude botanique et phytochimique de <u>Daniellia oliveri</u> (Rolfe) Hutch et Dalz (Caesalpiniaceae) qui est largement utilisé par les thérapeutes traditionnels pour le traitement de diverses affections.

MOTIVATION DE LA RECHERCHE

---/--

MOTIVATION DE LA RECHERCHE

Le Mali est doté d'une végétation luxuriante par la diversité des espèces et par la qualité des essences.

Les Maliens ont toujours tiré profit de ces dons de la nature tant pour des besoins alimentaires que sanitaires.

Depuis les temps immémoriaux le règne végétal constitue pour les Maliens une source inépuisable de médicaments. Certaines recettes traditionnelles sont de nos jours irremplaçables et font figure de médicaments miracles. Elles ont une longue expériences clinique traditionnelle, mais on ignore toujours leur toxicité, leur mécanisme d'action.

Il est alors nécessaire de procéder à des recherches phytochimique, pharmacologique et galénique, afin d'isoler les principes actifs, d'élucider leur mécanisme d'action, d'avoir des formes galéniques appropriées et enfin prévoir des effets secondaires possibles.

C'est dans le soucis de contribuer à la recherche de solutions à ces problèmes d'importance capitale que nous avons décidé de faire une étude phytochimique de <u>Daniellia oliveri</u>. Ce choix particulier est dû aux raisons suivantes :

- L'abondance de la plante au Mali.
- A la suite d'enquêtes réalisées à Sikasso, Bamako et alentours, nous nous sommes rendus compte que la majorité des thérapeutes utilisaient Daniellia oliveri dans le traitement des infections et syndromes (diarrhées, dysenterie, etc...) qui sont responsables de beaucoup de décès surtout chez les enfants.

- <u>Daniellia oliveri</u>, reste encore peu utilisé au niveau de la D.M.T. Son étude phytochimique sera donc d'une grande importance. Elle permettra de se renseigner d'une part sur les principaux groupes chimiques de la drogue et d'autre part sur son efficacité et sa toxicité vu la diversité de ses usages.

PREMIERE PARTIE:

USAGES MEDICAUX TRADITIONNELS DE Daniellia oliveri
(ROLF) HUTCH et DALZ

USAGES MEDICAUX TRADITIONNELS DE Daniellia oliveri (ROLFE) HUTCH ET DALZ

Les espèces de la famille des Caesalpiniaceae occupent une place importante en médecine traditionnelle africaine. Les genres Bauhinia, Burkea, Cassia, Cordyla, Swartzia, Tama rindus et Detarium offrent à la pharmacopée malienne des espèces très importantes pour la thérapeutique comme : Bauhinia rufescens, Burkea africana, Cassia italica, Cordyla pinnata, Swartzia madagascariensis, Tamarindus indica et Detarium mi crocarpum.

<u>Daniellia oliveri</u>, communement appelée santan ou sana par les forestiers et très répandue, est réputée surtout pour son bois et sa résine exudée. Ses différents organes sont utilisés soit seuls, soit en association avec d'autres matières végétales, minérales ou animales.

Des enquêtes effectuées auprès des thérapeutes traditionnels et une recherche bibliographique, notamment sur les brochures ACCT d'excursions ethnobotaniques nous ont permi de repertorier les différents usages de <u>Daniellia oliveri</u>. Nous les avons classés ici par grands appareils:

A. APPAREIL CARDIOVASCULAIRE

1. <u>Hypertension artérielle</u>

Les racines de <u>Daniellia</u> <u>oliveri</u> semblent avoir des propriétés diurétiques (3).

Une décoction est faite avec les racines et le dé - cocté est donné au malade trois fois par jour.

2. Maux de coeur

Les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule de

<u>Daniellia oliveri</u> sont utilisés soit seuls ou associés aux feuilles de Cymbopogon giganteus (29).

Les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule, associés aux feuilles de <u>Cymbopogon giganteus</u>, sont séchés, puis pulvérisés. La poudre ainsi obtenue est prise delayée dans de l'eau.

B. APPAREIL DIGESTIF

1. Colique

Ce sont les écorces de tronc et les racines de la plante qui sont utilisées (2).

Le décocté des écorces de tronc est employé en bain et en boisson.

Quant aux racines, elles sont associées à celles de Sarcophalus esculentus, aux gousses d'Aframomum melegueta et à l'Alum haoussa. Ce mélange est soumis à une décoction. Le décocté obtenu est bu par le malade.

2. Hernie

Les principales parties de la plante sont utilisées : racines, écorces de tronc et racine (2, 3, 29).

- L'infusé de la racine associée aux écorces de tronc et de racine est utilisé en massage.
- Les racines entières sont associées à celles de Afzelia africana, de Acacia albida, de Cassia occidentalis, de Gardenia ternifolia, de Tamarindus indica et aux fruits de Aframomum melegueta et de Xylopia aethiopica. La mixture ainsi obtenue, est bouillie et le décocté est bu ; il est aussi utilisé en massage.

3. <u>Péritonite - Appendicite</u>

La partie utilisée de <u>Daniellia oliveri</u> est ici l'écorce de tronc (2).

Le décocté d'écorces de tronc est administré per os au malade.

4. Ulcère d'estomac

Les écorces de <u>Daniellia</u> <u>oliveri</u> sont associées ici à celles de <u>Detarium</u> <u>senegalensis</u> (29).

Les écorces de tronc des deux plantes sont séchées, puis pulvérisées ensemble.

La poudre ainsi obtenue est prise delayée dans de l'eau ; le macéré est bu trois fois par jour par le malade.

5. Diarrhée - Dysenterie

Pour le traitement de ces affections, on utilise la poudre d'écorces de sept pieds différents de <u>Daniellia oliveri</u> additionnée à du sel gemme. La poudre est prise soit seule ou delayée dans de l'eau tiède.

La poudre d'écorces de tronc de <u>Daniellia oliveri</u>, prise delayée dans du lait caillé, soignerait spécifiquement la dysenterie amibienne (29).

6. Trichine

Pour le traitement de cette parasitose, les feuilles de <u>Daniellia oliveri</u> sont utilisées en association avec les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule (29).

L'infusé de feuilles est bu et pris en bain.

Les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule sont triturés, puis associés à un beurre végétal. La pâte obtenue est utilisée pour enduire le corps du malade.

7. Constipation

Les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule de <u>Daniellia oliveri</u> sont associés à de tendres feuilles de <u>Annona senegalensis</u>, de <u>Bauhinia reticulata</u>.

Ce mélange de matériel végétal est séché, puis pul - vérisé, et le macéré de la poudre obtenue est bu par le malade.

Le macéré aqueux de feuilles de <u>Daniellia</u> <u>oliveri</u> est utilisé per os.

C. APPAREIL GENITAL DE LA FEMME : GYNECO-OBSTETRIQUE

1. Amenorrhées

Ce sont les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule et les écorces qui sont utilisés (29).

Les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule sont triturés à froids, puis mis en macération pendant 24 heures. Le macéré obtenu est bu le matin à jeûn (absorber une quantité suffisante) et pris en bain. Ce traitement est complété par un autre à base de rameaux feuillus de <u>Combretum sp. L'infusé</u> de ces rameaux est bu en quantité suffisante.

Quant aux écorces de tronc, elles sont associées à celles de <u>Pterocarpus erinaceus</u>, au calcinat de <u>Xylopia aethiopica</u> et de <u>Piper nigrum</u> (2).

Ce mélange de matière végétale est soumis à une décoction aqueuse ; le décocté est bu le matin à jeûn à raison d'une louchée d'environ 100 ml par jour pendant Six Jours.

7. Stérélité féminine

Le décocté de feuilles de <u>Daniellia oliveri</u> est utilisé en boisson (2, 3).

D. APPAREIL GENITAL DE L'HOMME

1. Asthenie sexuelle

Les racines et les stipules des jeunes pousses de <u>Daniellia oliveri</u>, semblent être douées de propriétés aphrodisiaques (3, 19).

Le macéré de l'écorce de racine est pris en boissen.

La poudre de repousses est prise delayée dans de l'eau ou avec les aliments.

Le Wolof utilise la poudre d'écorces de tronc (19).

2. Stérélité et impuissance sexuelle

Parmi les différentes parties de la plante les jeunes feuilles non closes semblent être les plus efficaces (19).

Séchées, ces feuilles sont reduites en poudre à laquelle on ajoute un peu de poudre de sel gemme.

La poudre salée ainsi obtenue est prise delayée dans de l'eau ou avec les aliments.

3. Retension de l'urine

Le macéré aqueux de feuilles de <u>Daniellia oliveri</u> est utilisé per os (2).

E. APPAREIL LOCOMOTEUR

- Courbatures

Les principales parties de la plante sont utilisées (2, 3, 19).

Le décocté des écorces de tronc est utilisé en bain de vapeur.

La résine est utilisée en fumigation surtout dans les courbatures avec fièvre.

Les feuilles sont associées à celles de <u>Aframomum</u> <u>melegueta</u>. Ce mélange de feuilles est pilé, ce qui donne une pâte de consistance molle et qui est lapée par le malade.

F. APPAREIL RESPIRATOIRE

1. Asthme

Dans ce cas les feuilles de <u>Daniellia oliveri</u> sont associées à celles de <u>Paulinia pinnata</u>, de <u>Crosopteryx fébrifuga</u>, de jeunes pieds de <u>Parkia biglobosa</u> et de l'herbe "Kô mourouni" (bambara) (29).

La recette est bouillie et le décocté est bu et pris en bain corporel ou en bain de vapeur.

2. Bronchite (3, 19)

Le décocté des écorces de tronc ou de la résine est utilisé en bain et en boisson.

3. Pneumonie

La recette est constituée de jeunes rameaux feuillus de <u>Daniellia oliveri</u> associés à ceux de <u>Annona</u> <u>senegalensis</u>

et de Butyrospermum paradoxum subsp parkii (29).

Cette recette est préparée dans un canari. Le décocté obtenu est pris en bain, à la vapeur se dégageant du canari, tout en maintenant la bouche ouverte et la langue préala - blement frottée avec une poudre de sel gemme et de piments.

4. <u>Toux</u> (11)

Le décocté du mélange d'écorces de tronc et de bourgeons est utilisé en bain de vapeur.

5. Hepatite

Le décocté de rameaux feuillus, pris en bain et boisson, soulagerait les personnes souffrant de cette infection (19).

6. Tuberculose

Les écorces de <u>Daniellia</u> <u>oliveri</u> seraient douées de propriétés antituberculeuses (19).

G. BOUCHE

L'écorce moyenne et les feuilles de <u>Daniellia oliveri</u>, calmeraient les douleurs dentaires (2, 3, 29).

L'écorce moyenne fraîche est broyée. La pâte obtenue est utilisée en application locale.

Quant aux feuilles, elles sont bouillies seules ou associées à celles de <u>Mitrocarpum verticillatum</u> et de <u>Imperata cylindrica</u>. Le décocté est utilisé par fumigation tout en maintenant la bouche ouverte.

H. L'OEIL

1. Cécité - Xérophtalmie

La racine de la plante est la plus utilisée pour prévenir la cécité ou pour corriger la Xérophtalmie (9).

Après la récolte, les racines sont débarassées de leurs fines écorces protectrices puis reduites en petits mor - ceaux et mises en macération dans de l'eau.

Le macéré obtenu est instillé dans les yeux matin et soir.

2. Glaucome

Des feuilles non depliées de <u>Daniellia oliveri</u> sont portées à l'ébullition dans l'eau, puis on introduit dans l'infusé bouillant une boule de beurre de karité.

La solution obtenue est utilisée pour laver la tête le soir tout en regardant le soleil couchant et le matin en regardant le soleil levant (29).

I. PEAU

* Brûlures - Blessures - Plaies ulcéreuses (1,13,14,20)

Les trois principales parties de la plante sont douées de propriétés cicatrisantes.

Les feuilles (âgées ou jeunes) ou les stipules sont séchées, puis pulvérisées. La poudre obtenue est utilisée pour recouvrir les parties malades.

L'écorce moyenne de tronc est mise en macération ; le macéré est utilisé pour laver les parties malades. Mais les

écorces peuvent être aussi séchées, puis reduites en poudre qui servira à recouvrir les plaies.

Les racines sont séchées, puis reduites en poudre ou broyées fraîches.

La pâte obtenue ou la poudre est utilisée indifféremment pour recouvrir les plaies après les avoir lavé avec le macéré d'écorces de tronc.

Le décocté d'écorces de tronc associées aux racines est utilisé en bain matin et soir dans tous les cas de dermatoses.

* Gale

La résine est récoltée, puis liquefiée et utilisée en application locale.

Les feuilles portant la galle, associées à celles de <u>Psorospermum guineese</u> soigneraient la gâle filarienne (3, 29). Ce mélange de feuilles est bouilli et le décocté est bu et pris en bain deux fois par jour.

* <u>Lèpre</u> (3)

Les écorces de tronc de <u>Daniellia oliveri</u> associées à celles de <u>Sterculia setigera</u> Del sont mondées, découpées en petits morceaux puis séchées. On les pulvérise. La poudre obtenue melangée à de la farine de mil est delayée dans de l'eau. La solution obtenue est bue et utilisée en application locale.

Les racines sont associées à celles de <u>Annona senega-</u>
<u>lensis</u>, de <u>Khaya senegalensis</u> et à des feuilles de <u>Ficus parasite</u>.
Ce mélange de matière végétale est soumis à une décoction.

La posologie est de trois ou quatre bains avec le décocté, selon qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Ce

de la tête seule ou de tout le corps.

Les Serrer associent aux racines de <u>Daniellia oliveri</u> les feuilles de <u>Ficus gnaphalocarpa</u> dans le traitement de la folie (3, 19).

Les écorces de tronc sont associées au loranthus de <u>Tamarindus indica</u>, à la plante entière de <u>Centaurea alexandrina</u>, aux feuilles de <u>Calotropis procera</u> (29).

Les écorces et le loranthus sont pulvérisés ensemble. La poudre obtenue est delayée dans un peu d'eau, afin d'obtenir une pâte qui est utilisée pour masser le malade.

Les autres constituants de la recette sont pulvérisés ensemble ; la poudre obtenue est melangée à une graisse d'un animal noir de boucherie. Le produit obtenu est utilisé en fumigation, tout en le plaçant sur du charbon allumé dans un tesson de canari qu'on place sous le nez du malade. La fumée est inhalée par le malade.

Le macéré du mélange des racines de <u>Daniellia oliveri</u> et de <u>Annona senegalensis</u>, est bu à jeûn spécifiquement pour traiter l'épilepsie (29).

2. <u>Hémiplegies</u>

Aux écorces de tronc de <u>Daniellia oliveri</u>, sont associées : une plante entière de <u>Cymbopogon schoenanthus</u> et de jeunes plantes entières de <u>Kaempferia aethiopica</u>, de <u>Cymbopogon giganteus</u> (2).

Ce mélange de matière végétale est soumis à une décoction ; le décocté obtenu est pris en bain trois fois par jour pendant trois jours. Le malade boit une quantité suffisante du même décocté avant chaque bain.

2. Céphalées et migraines (2, 3, 14, 19, 29)

La résine de <u>Daniellia oliveri</u> est brûlée dans les maisons comme de l'encens et elle sert en fumigation dans les céphalées.

Les bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule séchés sont reduites en poudre grossières. Cette poudre brûlée est utilisée en fumigation. Le décocté de ces bourgeons de feuilles revêtus d'une stipule est aussi utilisé en bain de vapeur.

Le décocté des racines ou des écorces de tronc est utilisé par fumigation suivie de bain.

Quant aux feuilles, leur décocté aqueux est utilisé en bain de vapeur tout en plaçant au préalable sur la langue une poudre de sel pimentée. Le traitement se fait matin et soir pendant trois jours.

3. Diabète sucré

Les écorces de tronc de <u>Daniellia oliveri</u>, sont utilisées en association avec celles de <u>Tamarindus indica</u> (7).

Le décocté de trois morceaux d'écorces de chacune des deux plantes, est bu et pris en bain matin et soir. Reneuveler la préparation tous les trois jours.

4. Envenimation par morsure de serpent

Le décocté des écorces de tronc et de la résine est utilisé en boisson (2, 3).

Les feuilles sont utilisées en association avec celles de <u>Piliostigma thonningui</u>, de <u>Trichilia emetica</u>, de <u>Annona sene-galensis</u>, de <u>Pavetta crassipes</u> et de <u>Khaya senegalensis</u>.

Le décocté de ces feuilles est bu par le malade. Ce traitement est complété avec la poudre du calcinat des racines de ces différentes plantes. Une pincée de cette poudre est consommée chaque jour.

5. Hypothermie

Les feuilles non épanouies de <u>Daniellia oliveri</u> sont utilisées en association avec une gousse d'<u>Aframomum melegueta</u> (2).

Ce mélange de matières végétales est pilé, séché, puis pulvérisé.

La poudre obtenue est bue, delayée dans de l'eau à raison d'une cuillérée à café trois fois par jour pendant deux jours.

6. <u>Ictère</u>

Le décocté de tiges feuillues de <u>Daniellia oliveri</u> est utilisé en bain corporel, bain de vapeuret en boisson (3, 14).

7. <u>Oedèmes</u>

Le décocté d'écorces de tronc est utilisé per os (2,19).

M. AUTRES USAGES

En plus de ces usages sus donnés, <u>Daniellia oliveri</u> possèderait des propriétés :

- Médico-magiques.
- Alimentaires (jeunes feuilles utilisées comme légumes, écorces fraîches de tronc dans le vin pour le rendre plus digeste).
- Artisanales (tige : menuiserie et forgerons).

170 \$40 res 200		****	ama dan kali sala M			-	<u>-</u> -	_ ·- ·			
LOCOMOTEUR !		APPAREIL GENITAL ET URINAIRE DE L'HOMME			APPAREIL GENITAL DE LA FEMME: GYNECO-OBSTETRI- QUE APPAREIL GENITAL ET URINAIRE DE L'HOMME						APPAREILS
Courbatures	Stérélité et im - puissance sexuelle	Retension urinaire	Asthénie sexuelle	Troubles de la Menstruation	Stérélité	Leucorrhées	Hypogalactocie	Dysmenorrhées	Accouchement difficile	Amenorrhée	AFFECTIONS
Ec. Tr	B	দ্	Ra et B.F.R.S. Ec.Ra. et Ec.Tr J.P.	Ré. Ec. Tr	1		B.F.R.S.	Ra	'মা •	B.F.R.S.	PARTIE DE LA PLAN- TE UTILISEE
Déc. aq Pa	2	Ma. aq	Ma. aq	=======================================	Déc. aq	Ma. aq	Jus	=	Ma. aq	Ma• aq Déc• aq	FORME PHARMACEUTIQUE
BV Fu Per os	~	⊐	Fer os	3		=	=3	Per os	BC	Per os Per os	D'EMPLOI EDOE
2,3,19	3,19	2	3,19	, t	2,3	29	29	2	W	2,29	REFEREN- CE

••		* *** *** *** *	- · - · -		-,· · ··	 I				· · ·		
		Peau		OEIL			APPAREIL RESPIRATOIRE				APPAREILS	
	Gâle	Blessures Brûlures Plaies ulcéreuses	Glaucome	Cécité et Xéroph- talmie	Douleurs Dentaires	Tuberculose	Toux	Pneumonie	Hepatite	Bronchite	Asthme	AFFECTIONS
	#J 72 (0)	F ou B.F.R.S. Ec. Tr Ra	J.F.	Ra	Ec. Tr	Ec. Tr	Ec.Tr et B.F.R.S.	3	д., г.	Ec. Tr Ré	'म ्	PARTIE DE LA PLAN-
	Déc. aq	P• Déc• aq P• Pa	Inf. aq	Ma. aq	Pa Déc. aq	=	=	=	=	Déc., aq	Déc. aq	FORME PHARMACEUTIQUE
e and e mage	Appl. Per os - BC	Appl. Appl. Appl.	B.T.	G.O.	Appl. Pu	Per os - BC	BV	BC - BV	Per os - BC	Per os - BC	Per os BC BV	MODE D'EMPLOI
****	3, 29	1-00 1-00 1-00 1-00 1-00 1-00 1-00 1-00	29	9	2,3,29	19	-2-1	29		3, 19	29	REFEREN-

		E Grape avec.	and and and	SYNDROMES PARTICULIERS	SYMPTOMES	INFECTIONS	9 mills 4 mills 2 viggs 6 mil	APPAREILS
	Oedèmes	Ictère	Hypothermie	Envenimation par morsure de serpents	Diabète	Migraines et Céphalées	Blennorragie	AFFECTIONS
	Ec. Tr.	T.H.	1. h.	Réet Ec. Tr.	Ec. Tr.	Ré B.F.R.S. Ra ou Ec. Tr.	Ec. Tr. ou Ré F	PARTIE DE LA PLAN- TE UTILISEE
	Déc. aq	Déc. aq.	יט		=	P Déc. ag ou P Déc. ag	Déc aq ou Inf aq Inf. aq	FORME PHARMACEUTIQUE
,	Perc	Per os-BC-BV	Per os	Per os	Per os - BC	Fu BV ou Fu BV ou BC BV	Per os Per os - BC	D'EMPLOI
	2, 19	3, 14	2	υ 11	7	2,3,14	1,3,29	REFEREN- CE

LISTE DES ABREVIATIONS

Appl. = Application locale aq. aqueux = B.B. = Bain de Bouche B.F.R.S. = Bourgeons de Feuilles Revêtus de Stipules B.C. = Bain Corporel Br. = Branchette B.T. Bain de Tête B.V. = Bain de Vapeur Déc. = Décocté Déc. aq. = Décocté aqueux Ec. = Ecorce Ec. Tr. Ecorce de Tronc Ec. Ra. = Ecorce de Racine F. = Feuilles Fu. = Fumigation G.O. = Goutte Oculaire Inf. aq. Infusé aqueux J.F. = Jeunes Feuilles J.P. = Jeunes Pieds Ma. aq. = Macéré aqueux Mass. = Massage P. = Poudre Pa. = Pate Ra. Racine Ré. = Résine R.F. = Rameau Feuillu T.F. **=** Tige Feuillue. M.T. = Masse Totale Avt. = Avant Ap. = Après P.E. = Prise d'Essai Cal. = Calcination

= Cendre

C.

DEUXIEME PARTIE:

ETUDE BOTANIQUE

ETUDE EOTANIQUE

I. PLACE DE Daniellia oliveri DANS LA SYSTEMATIQUE (8,15)

Le genre Daniellia, dédié à l'Anglais Daniel (1818 - 1865) (3) appartient aux Caesalpiniaceae, qui forment avec les Papilionaceae et les Himosaceae le grand groupe des légumineuses.

Essentiellement soudano-guinéen, ce genre renferme plusieurs espèces dont <u>Daniellia oliveri</u> occupant la position systématique suivante :

Embranchement : Spermatophytes (Phanéro,-

games ou plantes à graines)

Sous-Embranchement : Angiospermas

Classe : Dicotylédones

Sous-Classe : Dialypétales

Série : Calciflores

Sous-Série : Diploméristémones

Ordre : Rosales

Famille : Légumineuses

Sous-Famille : Caesalpiniaceae

Genre : Daniellia Espèce : Oliveri.

II. <u>DESCRIPTION</u> (1,3,13,19)

Daniellia oliveri est un grand arbre de 15 à 20 m; à fût droit, nais souvent bas branchu; à cime étalé avec à la base un empattement très faible ou nême inexis tant. Les écorces gris-argentées, finement rugueuses se desquament par plaques circulaires.

- Les feuilles sont paripennées et alternes. Le rachis long de 15 à 30 cm, comporte 5 à 10 paires de folioles opposées ou subopposées. Il est parfois pubescent.

- ** Les folioles sont ovales, elliptiques, longues de 9 à 15 cm, larges de 4 à 7 cm vers la base qui est largement arrondie et dissymétrique et à sommet en points obtue. La foliole comporte 10 à 15 nervures latérales transparentes à l'état frais, ainsi que le fin réseau de nervilles reticulées. Dans ce réseau de nervilles on aperçoit des points glabres, pouvant être pubescents, veloutés des deux côtés.
- ** Le pétiole est long de 2 à 4 cm avant les premières folioles. Les pétiolules sont épais et longs de 5 mm .
- ** Le bourgeon terminal est revêtu d'une stipule caduque longue de 10 à 15 cm.
- Les fleurs sont blanches ou blanc-verdêtres.Les inflorescences sont des grappes en panicules terminales, longues de 15 à 30 cm, portant des racèmes horizontaux, distiques de 5 à 15 cm. Les racèmes portent des fleurs hautes de 25 à 30 mm, à calice en massue dans le bouton floral.
- ** Ce calice comporte 5 sépales verdâtres, libres, glabres, et larges de 4 à 6 mm.
- ** La corolle se caractérise par la présence d'un ou de deux pétales plus larges, dépassant les sépales. Les autres sont minuscules.
- ** L'androcée est constituée de 10 étamines dé passant les pétales. Elles sont medifixes, portées par de longs filets et disposées en deux verticilles alternes.
- ** Le gynecée ou pistil, est situé au centre de la fleur. Il comporte un ovaire court, surmonté d'un long style et se terminant par un stigmate plus ou moins renflé. L'ovaire présente une seule loge, munie d'un seul placenta, qui porte deux rangées d'ovules.

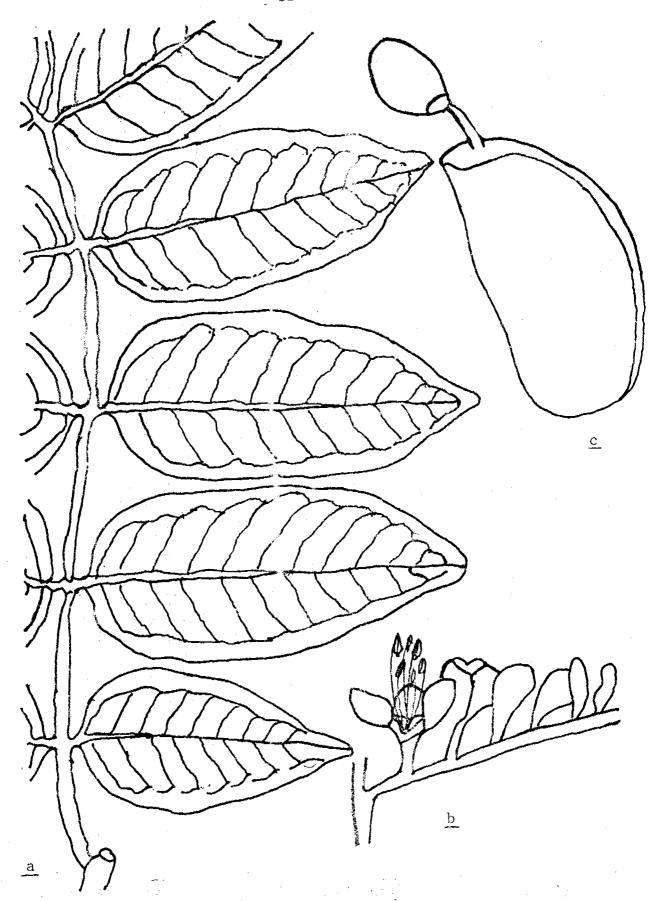


Figure n° 1 : Daniellia ol veri (Rolfe) Hutch et Dalz.

a = Feuille b = Influorescence

c = Fruit avec graine.

III. HABITAT

Daniellia oliveri, est une plante soudano-guinéenne. Elle est répandue du Sénégal à l'Ouganda et l'Angola en passant par le Hali, la Gambie, la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, la Centrafrique, le Congo, le Soudan, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Wigéria, le Cameroun, le Tchad (13).

Au Sénégal, on le rencontre en moyenne Casamance, dans la presqu'île du Cap-Vert et au Sud du Saloum (1,19).

Il est très répandu au Hali et surtout dans les régions de Sikasso, Koulikoro, Ségou et Kayes.

Il pousse sur les cols frais et même secs. Il existe aussi dans les Colonies de jachères et clairières.

Il n'y a aucune espèce sahélienne pour cette plante (13).

L'aire géographique de la plante est représentée par la figure

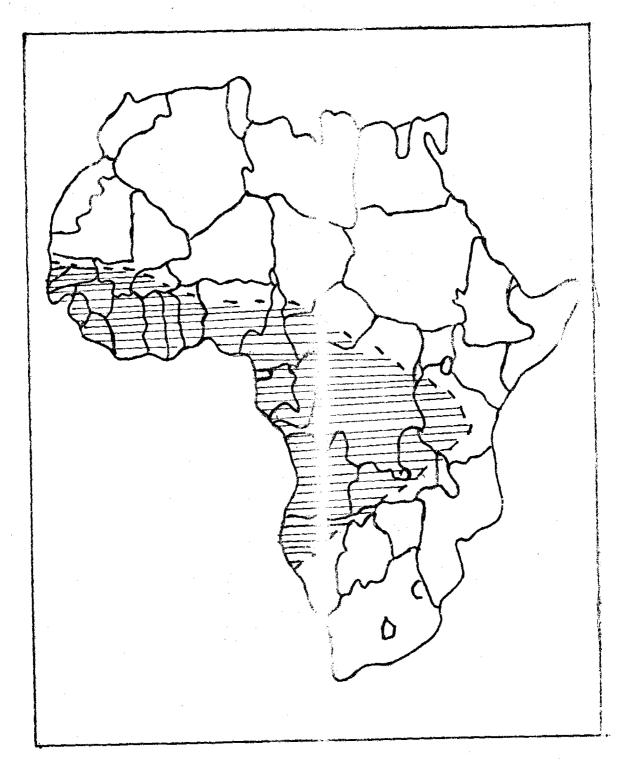


Figure n° 2 : Phytogéographie de <u>Daniellia oliveri</u> (Rolfe)
Hutch et Dalz.

La zone hachurée représente l'aire de repartition géographique de la plante.

IV. SYNONYMES

Daniellia thurifera A. Chev Daniellia thurifera Benn Varr Chevalieri J. Leonard Paradaniellia oliveri Rolfe

Nons vulgaires :

Daniellia

Santan.

V. HOMS VERNACULAIRES (3, 19)

Bambara : Satan - Sana - Sanan

Dioula : Bubalin - bupalay - butinfi

Haoussa : Haje
Halinké : Sanan

Mandingue : Santago - utand

Horé : Honga

Paulh : Tewe - tewi - tevedi - kaha

Senoufo : Suru-cige - surugo

Serrer : Sabam - seleen

Toucouleur : Tewi - téwé Wolof : Sàtàn - sàtà

Zarma : Farmey.

Cette diversité des noms vernaculaires s'explique par l'aire de répartition géographique de la plante.

VI. CARACTERES DE LA DROGUE

Les différentes parties de la plante sont utilisées en médecine traditionnelle.

Au cours de nos travaux, nous avons utilisé les feuilles de la plante.

VI.1. Caractères organo-leptiques

Cet examen constitue une étape indispensable dans la caractérisation d'une drogue.

Les feuilles du Daniellia, convenablement séchées donnent une poudre fine, verdâtre, à une odeur faible et caractéristique, et une saveur fade.

VI.2. Caractères macroscopiques

Les feuilles sont composées, paripennées, avec 5 à 10 paires de folioles. Elles sont rougeâtres à l'état jeune et deviennent vert-claires sur la face supérieure, et grises en dessous.

VI.3. Caractères microscopiques

L'observation microscopique de la poudre de feuilles de <u>Daniellia oliveri</u> dans le réactif universel, montre la présence de :

- 1. Cellules avec stomates
- 2. Cristaux
- 3. Fragments d'épiderme
- 4. Grains d'amidon
- 5. Poils sécréteurs
- 6. Poils tecteurs
- 7. Tissus réticulés
- 8. Vaisseaux spiralés.

Cette poudre se caractérise surtout par l'abondance des grains d'amidon.

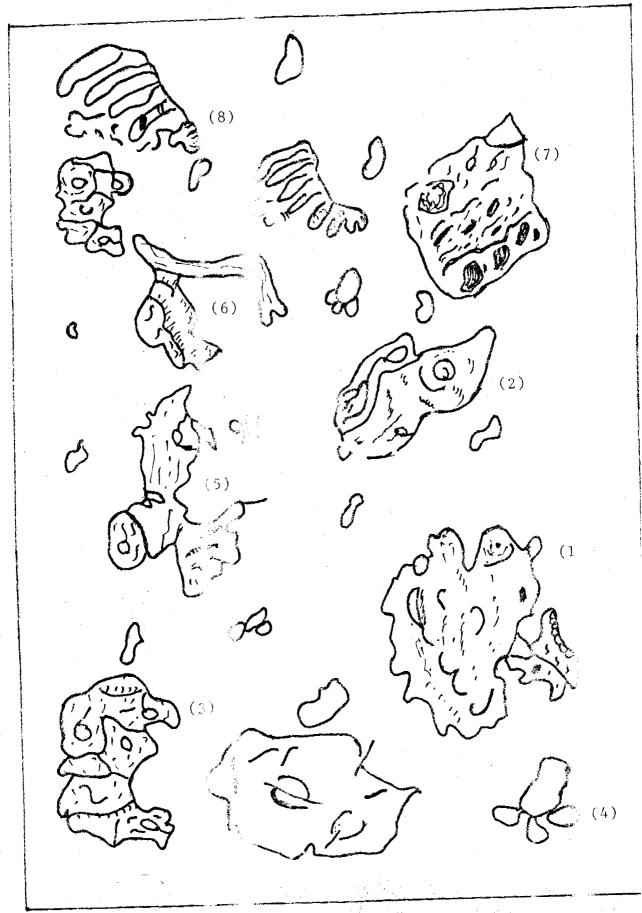


Figure n° 3 : Poudre de (euilles de <u>Daniellia oliveri</u> (Rol a)

Hutch at alz dans le réactif de Gazet.

REACTIF UNIVERSEL OU REACTIF DE GAZET DU CHATELIER

Composition:

Solution d'acide lactique saturée au Soudan	
III	20 m1
Sulfate d'aniline	0,5g
Eau distillée	40 ml
Todure de potassium	0,55g
Iode	0,05g
Ethanol à 68 %	5 a1
Acide chlorhydrique à 37 %	2,5ml.

Préparation :

Le sulfate d'aniline est dissout dans 35 ml d'eau distillée.

L'iodure de potassium et l'iode sont dissouts dans 5 ml d'eau distillée, puis on ajoute l'éthanol.

On mélange les trois solutions et tout en agitant on ajoute l'acide chlorhydrique à 37 %.

TROISIEME PARTIE :

ETUDE PHYTOCHIMIQUE

CHAPITRE I

TRAVAUX ANTERIEURS

TRAVAUX ANTERIEURS

Le genre Daniellia, bien que connaissant une aire de répartition géographique importante, a été peu étudié.

Cependant, deux espèces voisines, <u>Daniellia</u> oliveri et <u>Daniellia ogea</u>, ont fait l'objet de quelques travaux phy tochimiques. Ces travaux, certes anciens, ont une valeur chimio-taxonomique certaine pour le genre.

I. Daniellia oliveri (ROLFE) HUTCH ET DALZ

Cette espèce fournit une résine particulièrement riche en huile essentielle.

TALAJ S., fait état d'un rendement de 50 pour cent(50%) avec la résine de l'espèce ghannéenne (25). La présence de tannins est signalée dans l'espèce nigérienne par PERSINOS (28).

EKONG, a signalé de l'extrait éthéro-pétrolique du B-sistostérol (16).

KERHARO, signale l'existence d'un dérivé diterpénique : l'acide daniellique $({}^{C}_{2}{}^{H}_{28}{}^{O}_{3})$. Ce composé est extrait d'un mé - lange de constituants sesquiterpéniques volatils de la plante (16).

Des recherches préliminaires effectuées sur l'espèce du Congo Brazzaville ont prouvé la richesse des écorces et des racines de celle-ci en flavonoïdes, en saponosides et en tan-nins. Les quinones, les alcaloïdes et les cyanures, semblent absents (4).

II. Daniellia ogea (HARMS) ROLFE EX HOLL

Selon TALAJ, la résine ici est moins riche en huile essentielle, 7 pour cent (7%) (25). Cependant l'espèce nigériane semble être riche en huile essentielle (25).

BEVAN, EKONG et OKUGUN, ont isolé la B-sistérol dans l'extrait éthéropétrolique et dans l'huile essentielle du caryophylène et un nouvel acide dit erpénique : l'acide ozique (17).

III. CONCLUSION

Nous tirons de ces travaux antérieurs, les renseignements suivants :

- Chaque espèce renfermant un acide spécifique : l'acide daniellique pour l'espèce oliveri et l'acide ozique pour l'espèce ogea.
- Les deux espèces sont résineuses avec des proportions plus ou moins variables en huilles essentielles. Elles contiennent toutes deux des composés sesquiterpéniques.
- <u>Daniellia</u> <u>oliveri</u> du Congo est plus riche en fla vonoïdes.
- Ces renseignements ont orienté nos recherches phytochimiques sur l'espèce malienne encore non étudiée.

CHAPITRE II:

TRAVAUX PERSONNELS

I. ESSAIS PRELIMINAIRES

Node opératoire

Hous avons utilisé cinq creusets numérotés de 1 à 5. Ainsi les prises d'essai : P_1 , P_2 , P_3 , P_4 et P_5 sont mises dans les 5 creusets de platines secs. Les poids to taux sont évalués P_1 ', P_2 ', P_3 ', P_4 ', P_5 '. Les creusets contenant la poudre sont mis à l'étuve à 100° \pm 3°C pen dant une durée de 24 heures. Après, ils sont encore pasés, ce qui donne des poids : P_1 ", P_2 ", P_3 ", P_4 ", P_5 ". La parte de poids est obtenue en faisant une différence des différentes pertes de poids $(P_1$ ' - P_1 "; P_2 ' - P_2 "; P_3 ' - P_3 "; P_4 ' - P_4 "; P_5 ' - P_5 "), qui est la quantité d'eau contenue dans la poudre. Cette quantité est évaluée pour 100 E_5 de poudre.

b) Méthode volumétrique :

C'est le dosage de l'eau par entrainement azéo - tropique. L'eau est entrainée par distillation d'un solvant qui ne lui est pas miscible. La réaction azéotropique (mérlange) se fait à une température d'ébullition constante. Après une condensation par réfrigération des vapeurs de l'azéotrope, l'eau se sépare et est mesurée en volume. Les colvants utilisables sont le :

Toluène (point d'ébullition 110°C)
Benzène (point d'ébullition 60°C)
Zylène (point d'ébullition 136-140°C).

L'appareil utilisé comporte : un ballon de 250 ml ou de 500 ml un refrigérant à réflux un tube cylindrique gradué.

Au cours de nos travaux nous avons utilisé la technique avec le toluène.

Introduire dans le ballon 120 ml de toluène et

Le résidu est surtout constitué par de la silice. Il représente surtout le sable qui peut souiller les drogues mal lavées ou mal triées.

c) Cendres sulfuriques

Elles résultent de la calcination au contact de l'air de la poudre de drogue après attaque par $1^{1}\text{H}_{2}\text{SO}_{4}$. On obtient des résultats plus constants que ceux des cendres totales, dû à la conversion des carbonates et oxydes en sulfates volatiles.

La technique utilisée est la suivante :

On porte au rouge pendant 10 mn environ, un creuset de silice ou de platine. On laisse refroidir dans un dessiccateur; puis on le tare. La prise d'essai exactement pesée, est introduite dans ce creuset. On la mouille avec une quantité suffisante d'H2SO4, concentré, préalablement dilué par un égal volume d'eau distillée. On chauffe au bain-marie jusqu'à évaporation au sec (ou à l'étuve), puis à feu nu; d'abord avec précaution, puis au rouge sans dépasser la température de 800°C. On maintient la calcination jusqu'à disparution des particules noires, puis on laisse refroidir.

On reprend la dessiccation, après avoir mis 5 gouttes d'H2SO4 dilué au demi, suivi d'une évaporation. Cette calcination se produit jusqu'à poids constant.

On calcule le taux de cendres sulfuriques en les rapportant à 100 g de substance végétale. La calcination peut être effectuée dans un four à moufle.

1.2. MISES EN EVIDENCE DES PRINCIPALES CLASSES CHIMIQUES (2

Hous avons procédé à des essais rapides pour re chercher dans le matériel végétal (poudre de feuilles) : les alcaloïdes, les flavonoïdes, les saponosides, les tannins, les quinones, les glucosides cyanogénétiques, les stéroles et les terpènes. Ces substances chimiques confèrent au végétal ses propriétés médicinales. Certaines nous renseignent sur leur toxicité.

Ces essais sont simplement indicatifs. Ils permet - tent d'avoir des informations préliminaires sur la composition de la drogue. Pour plus de confirmation il faut des méthodes plus précises et plus sélectives.

Ces essais se font suivant un protocole établi qui facilite les recherches. C'est ce qu'on appelle le "Screening" phytochimique.

I.2.1. Les alcaloïdes

Introduire 10 g de matériel végétal séché et grossièrement pulvérisé dans un erlenmeyer de 250 ml.

Ajouter l'acide sulfurique dilué (H₂SO₄ concentré dilué au 1/10 avec l'eau distillée), dans le rapport 5.

Agiter, et laisser macérer 24 heures à la température du laboratoire.

Filtrer sur papier filtre et laver à l'eau de ma - nière à obtenir environ 50 ml de filtrat.

Prendre 2 tubes à essais et introduire 1 ml de filtrat dans chacun d'eux.

Ajouter dans le tube M°1, 5 gouttes de réactif de MAYER (solution aqueuse de mercuri-iodure de potassium).

Introduire dans le tube N°2, 5 gouttes de réactif de Dragendorff (solution aqueuse d'iodobismuthite de potassium).

Classer les résultats suivants :

précipité abnondant +++
précipitation moyenne ++
louche +
test négatif 0.

Un est négatif permet de conclure l'absence d'alcaloïdes sous toute forme (alcaloïdes vrais ou alcaloïdes quaternaires).

I.2.2. Substances polyphénoliques

Projeter 5 g de drogue (séchée) en poudre grossière dans 100 ml d'eau bouillante contenue dans un erlenmeyer de 250 ml.

Arrêter l'ébullition et refermer d'un verre de montre ou surmonter d'un entonnoir et laisser infuser pendant 15 mm.

Filtrer sur papier filtre et rincer avec un peu d'eau chaude de manière à obtenir 100 ml de filtrat.

I.2.2.1. Tannins

Introduire dans un tube à essai 5 ml d'infusé à 5%. Ajouter 1 ml de solution aqueuse diluée de FeCl $_3$ à 1 % .

En présence de tannins, il se développe une coloration verdâtre ou bleu-noirâtre.

Pour caractériser la présence de tannins catéchiques, ajouter à 5 ml d'infusé à 5 %, 1 ml d'acide chlorny drique concentré. Porter à l'ébullition. En présence de tannins catéchiques, il y a formation d'un précipité rouge soluble dans l'alcool amylique.

La différenciation des tammins (catéchiques et galliques) est obtenue par la réaction de Stiasny :

A 30 ml d'infusé à 5 %, ajouter 15 ml de réactif de Stiasny (10 ml de formol à 40 % + 5 ml d'HCl concentré), chauffer au bain-marie à 90°C pendant 15 mn.

L'obtention de précipité montre la présence de tannins catéchiques. Filtrer et saturer le filtrat d'acétate de sodium pulvérisé. Ajouter quelques gouttes d'une solution de FeCl $_3$ à 1 % .

Le développement d'une teinte bleu-noire indique la présence de tannins galliques non précipités par le réactif de Stiasny.

I.2.2.2. Flavonoides

A l'infusé présentant une coloration plus ou moins foncée, ajouter un acide puis une base. Si la coloration s'accentue par acidification, puis vire au bleu-violacé en milieu basique, on peut conclure une présence d'anthocyane.

- Réaction de la cyanidine :

Introduire dans un tube à essai, 5 ml d'infusé aqueux, ajouter 5 ml d'alcool chlorhydrique (alcool 95°, eau distillée, HCl concentré, à parties égales en volume); puis quelques copeaux de magnésium et 1 ml d'alcool isoamylique.

L'apparition d'une coloration rose-orangée (flavo - nes) ou rose-violacée (flavonones) ou rouge (flavonols, fla - vononols) rassemblée dans la couche surnageante d'alcool isoamylique, indique la présence d'un flavonoïde libre (génine).

Les colorations sont moins intenses avec les hétérosides flavoniques.

La réaction est négative avec les chalcones, les dihydrochalcones, les aurones, les catéchines et les isoflavones.

Effectuer la réaction de la cyanidine sans ajouter de magnésium et chauffer quelques minutes au bain-marie. En présence de leucoanthocyanes, il se développe une coloration rouge-cérise ou violacée. Les catéchols donnent une teinte brun-rouge.

I.2.3. Dérivés anthracémiques

- Solutions à analyser

* Extrait chloroformique

A 1 g de drogue en poudre, ajouter 10 ml de CHC13 et chauffer prudemment pendant 3 mn au bain-marie. Filtrer à chaud et compléter à 10 ml ci nécessaire.

* Hydrolysat

A une partie du résidu de la poudre épuisée par le CMCl3, ajouter 10 ml d'eau et 1 ml de MCl concentré. Mainte-nir le tube à essai dans le bain-marie bouillant pendant 15 mn. Refroidir sous un courant d'eau et filtrer.

- Caractérisation

Introduire dans un tube à essai 1 ml d'extrait chlorhydrique. Ajouter 1 ml de NH4OH dilué. Agiter. La coloration plus ou moins rouge indique la présence d'anthraquinones libres.

Prélever 5 ml d'hydrolysat et agiter avec 5 ml de CHCl₃. Soutirer la phase organique et l'introduire dans un

tube à essai. Garder la phase aqueuse. Ajouter à la phase organique 1 ml de NA₄OR dilué. Agiter. La présence d'anthraquinones est révélée par la coloration rouge plus ou moins intense.

Si la réaction est négative ou faiblement positive, rechercher les 0. hétérosides à génine réduite :

Prélever 5 ml d'hydrolysat et ajouter 3 à 4 gouttes de FeCl $_3$ à 10 %. Chauffer pendant 5 mn au bain-marie. Refroidir sous un courant d'eau. Agiter avec 5 ml de CHCl $_3$. Soutirer la phase chloroformique, et l'introduire dans un tube à essai. Ajouter 1 ml de Nh $_\Lambda$ OH dilué et agiter.

En présence de produits d'oxydation des anthranols ou des anthrones, la coloration rouge est plus intense que précédemment (c'est-à-dire sans addition de FeCl₃ à 10 %).

Reprendre la phase aqueuse qui a été conservée par 10 ml d'eau et ajouter 1 ml de FeCl₃ à 10 %.

Maintenir le tube à essai dans le bain-marie bouillant 30 mn.

Refroidir sous courant d'eau. Agiter avec 5 ml de CHCl₃.

Soutirer la phase chloroformique et la recueillir dans un tube à essai. Ajouter 1 ml de NH₆OH dilué et agiter.

Une coloration rouge plus ou moins intense indique la présence de génines de C-hétérosides.

I.2.4. Stérols et terpènes

I.2.4.1. Extrait

Introduire dans un tube à essai 1 g de poudre et 20 ml d'éther. Boucher et agiter. Laisser en contact pendant 24 heures. Après, filtrer et compléter à 20 ml.

I.2.4.2. Caractérisation

Réaction de Liebermann - Burchard :

Evaporer jusqu'à sec dans une capsule 10 ml d'extrait. Dissoudre le résidu dans 0,5 ml d'anhydride acétique, puis 0,5 ml de CHCl₃.

Recueillir dans deux tubes à essais. L'un servira de référence.

A l'aide d'une pipette, ajouter 1 à 2ml de H₂SO₄ concentré au fond du tube à essai. He pas agiter. A la zone de contacte des deux liquides, il y a fornation d'un anneau rouge-brunâtre ou violet, la couche surnageante devenant verte ou violete, révèle la présence de stérols et de triterpènes.

Caractérisation des caroténoîdes :

Evaporer 5 ml d'extrait dans une capsule jusqu'à sec.

Ajouter 2 à 3 gouttes de solution saturée de ${\rm SbCl}_3$ dans le ${\rm CHCl}_3$ (ou dans le ${\rm CCl}_2$).

Il se développe en présence de caroténoïdes une coloration bleue devenant rouge par la suite.

I.2.5. Hétérosides cardiotoniques

I.2.5.1. Solution à analyser

Introduire 1 g de poudre dans un tube à essai. Ajouter 10 ml d'alcool à 60° et 5 ml d'une solution d'acétate neutre de plomb à 10 %. Porter au bain-marie bouillant pendant 10 mn. Filtrer sur coton.

I.2.5.2. Caractérisation

Agiter le filtrat avec 10 ml de CHCl₃ dans un tube à essai. Eviter la formation d'une émulsion.

Laisser décanter et soutirer à l'aide d'une pipette la phase chloroformique et la partager entre 3 tubes à essai.

Evaporer au bain-marie bouillant jusqu'à sec. Réprendre les résidus par 0,4 ml d'isopropanol. Ajouter dans les 3 tubes :

tube n° 1 1 ml de réactif de BALJET

tube n° 2 1 ml de réactif de KEDDE

tube nº 3 1 ml de réactif de RAYMOND MARTHOUD.

Puis introduire dans chaque tube 2 gouttes de KOH à 5 % dans l'alcool.

En présence de cardénolides, les colorations suivantes se développent :

tube nº 1 : orangé

tube nº 2 : rouge-violacé

tube n° 3: violet fugace.

I.2.6. Saponosides

I.2.6.1. Solution à analyser

On utilise le décocté à 1 %.

Porter à l'ébullition dans un erlenmeyer de 250 ml 100 ml d'eau distillée.

Y ajouter 1 g de poudre et maintenir une ébullition moderée pendant 15 mm.

Filtrer, et après refroidissement, ajuster à 100 ml.

I.2.6.2. Caractérisation

Dans une série de 10 tubes à essai de 160 x 15mm numérotés de 1 à 10, repartir successivement 1, 2, ...10ml de décocté à 1 % préparé.

Ajuster le volume dans chaque tube à 10 ml avec de l'eau distillée.

Agiter chaque tube dans le sens de la longueur pendant 15 secondes en raison de 2 agitations par seconde.

Laisser réposer pendant 15 mn et mésurer ensuite la hauteur de la mousse dans chaque tube.

Le tube dans lequel la hauteur de mousse est de 1 cm indique la valeur de l'indice de mousse :

1.000 n° du tube

I.2.7. Composés réducteurs

Introduire 5 ml de décocté aqueux à 10 % dans une capsule et évaporer au bain-marie jusqu'à sec.

Ajouter au résidu 1 ml du réactif de FEHLING(0,5ml de réactif A + 0,5 ml de réactif E, mélange extemporané).

L'obtention d'un précipité rouge brique, indique la présence de composés réducteurs.

I.2.8. Oses et Holosides

Introduire 5 ml de décocté aqueux à 10 % dans une capsule et évaporer au bain-marie jusqu'à sec. Ajouter au résidu 2 à 3 gouttes de H₂SO₄ concentré. Après 5 mn, ajouter 3 à 4 gouttes d'alcool saturé avec du thymol.

Le développement d'une coloration rouge révèle la présence d'oses et d'Holosides.

I.2.9. Mucilages ou Polyuronides

Introduire 1 ml de décocté aqueux à 10 % dans un tube à essai et ajouter 5 ml d'alcool absolu.

L'obtention d'un précipité floconneux, par mélange, indique la présence de mucilages.

I.2.10. Coumarines

Evaporer 5 ml d'extrait éthérique (macération pendant 24 h) dans une capsule et à l'air libre.

Ajouter au résidu 2 ml d'eau chaude. Partager la solution entre 2 tubes à essai. Ajouter au contenu de l'un des tubes 0,5 ml de NH $_{h}$ OH à 25 % .

Mélanger et observer la fluorescence sous 'UV à 366 nm. Une florescence intense dans le tube où il a été ajouté de l'NH_AOH indique la présence de coumarines.

I.2.11. Hétérosides cyanogénétiques

Introduire dans un tube à essai environ 1 g de poudre. Ajouter 5 ml d'un mélange à volume égal d'eau et de toluène. Bien agiter et nettoyer la partie supérieure du tube à essai.

Le papier picrosodé, fraichement préparé est fixé à l'aide d'un bouchon à la partie supérieure du tube (sans tremper dans la solution).

La présence d'hétérosides cyanogénétiques est indiquée par la coloration rouge plus ou moins rapide du papier picrosodé.

I.3. RESULTATS

I.3.1. Caractéristiques physico-chimiques

I.3.1.1. pH

Le pH du décocté aqueux à 4 % est de 5,2 à la température de 27°C. Cette légère acidité serait donc due à la présence d'acides dans la poudre de feuilles de

Daniellia oliveri.

I.3.1.2. Taux d'humidité

Les résultats obtenus lors de la détermination de la teneur en eau de la poudre de feuilles de <u>Daniellia oli-</u> veri sont enregistrés dans les tableaux suivants.

a) Méthode gravimétrique

Tableau n°2

	TARE	H.T. Avt ETUVE	M.T. Ap ETUVE	M.T. P.E.	eau	% EAU
	13,3686	15,3926	15,2226	2,0242	0,1702	8,40 % [%] 1
1	13,9990	15,2392	15,0660	2,0402	0,1732	8,48 % *2
	12,8329	14,8739	14,7020	2,0410	0,1719	8,42 % [*] 3
	12,9236	14,7868	14,6343	1,8582	0,1525	8,20 % × ₄
	13,4176	15,6146	15,4320	2,1970	0,1326	8,31 % ^x 5

Le pourcentage de l'eau est x.

$$x = \frac{x_1 + x_2 + x_3 + x_4 + x_5}{5} = 8,36 \%$$

b) Méthode azéouvopique

$$V_{o} = 0.85 \text{ m1}$$
 $V_{1} = 1.50 \text{ m1}$

Le volume de l'eau est
$$V = V_1 - V_0 = 0,65 \text{ ml.}$$
Le pourcentage de l'eau de la poudre de feuilles est $y = \frac{V \times 100}{P} = \frac{0.65 \times 100}{10} = 6,5 \%.$

I.3.1.3. Dosage de cendres

a) Cendres totales

Tableau n°3

TARE	M.T.Avt Cal	M.T.Ap Cal	M.T. P.E.	li.T. C	% C
29,8470	32,2042	29,9788	2,3572	0,1313	5,59 %
29,3698	31,2322	29,4715	1,8624	0,1017	5,46 %
24,3270	26,4312	24,4427	2,1042	0,1157	5,50 %
20,6964	22,7274	20,8095	2,0310	0,1131	5,57 %

Le pourcentage de cendres totales est y.

$$y = \frac{5,59 + 5,46 + 5,50 + 5,57}{4} = 5,53 \%$$

b) Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique à 10 %

- Tare du creuset : 29,3685
- Poids de cendres totales qu'est la prise d'essai est : 1,7300

- Masse totale avant calcination : 31,1485
- Masse totale après calcination : 29,5618
- Hasse de cendres chlorhydriques: 0,1933
- Pourcentage de cendres insolubles dans l'HCl

$$z = \frac{0,1933 \times 100}{1,7000} = 10,86 \% _ 11 \%$$

c) Cendres sulfuriques

- Tare du creuset : 29,8502
- Poids de la prise d'essai : 2,6543
- Volume d' \mathbb{H}_2 SO₄ dilué au $\frac{1}{2}$: 5ml + 2ml = 7ml.
- Poids du creuset avec cendre après calcination : 30,0608
- Poids des cendres sulfuriques : 0,2106
- Pourcentage de cendres sulfuriques A :

$$A = \frac{0,2106}{2,5543} \times 100 = 7,93 \quad 3\%$$

Récapitulatif des pourcentages en eau et en cendres

Tableau n°4

		TENEU	RS
Eau	Méthode gravimétrique	8,36	%
	Méthode volumétrique	6,50	%
	Cendres totales	5,53	%
Cendre	s insolubles dans l'ECl	11	%
	Candres sulfuriques	8	%

I.3.2. <u>Mises en évidence des principales classes</u> chimiques

Tableau n°5

REG	CHERCHES	RESUL- TATS	OBSERVATIONS
Hétérosides	cyanogénétiques	0	íīéant
Coumarines		++ +	Fluorescence
Caroténoïde:	S	0	Néant
Anthracénos	ides	0	Néant
Flavonofdes	Genine Flalonique		Coloration Rose
riavonoides	Hétérosides Flavoniques	÷+÷	Coloration orangée
Anthocyanes		0	Héant
Leucoanthoc	yanes	++	Coloration rouge
Alcaloides		O	Héant
Consequentia	Mousse	÷	Peu abondant
Saponosides	Indice	125	Tube n° 8
Tannins	Catéchiques	⊹ ->-+	Précipité
lannins	Galliques	÷+÷	Coloration bleu-noirâtre
Composés réc	lucteurs	+++	Précipité rouge-brique
Oses et Holo	osides	*+ +	Coloration rouge
Mucilages ou	ı Polyuronides	÷÷	Précipité floconneux
Hétérosides	cardictoniques	+++	Colorations
Stérols et 1	Triterpènes	***	Anneau violet et colora- tion

.../...

II. TECHNIQUES GENERALES D'ETUDES

. . . / . . .

II. TECHNIQUES GENERALES D'ETUDES

II.1. PULVERISATION

Les échantillons de plantes sur lesquels nous avons travaillé ont été récoltés à Katibougou (Mali). Les feuilles mondées sont séchées à l'air libre et à l'ombre. Elles sont ensuite pulvérisées au moyen d'un broyeur FORPLEX de type ERWEKA.

II.2. EXTRACTION

Nous avons employé plusieurs méthodes d'extraction en raison d'une part des formes d'utilisation traditionnelles et d'autre part des données signalées dans la littérature scientifique.

Les premières font intervenir des hydrolés (décocté, infusé, macéré); les secondes renseignent sur la présence de composés à polarité faible (B-sistostérol, sesquiterpènes, diterpène) et intermédiaire (Flavonoïdes).

A partir donc de la poudre de feuilles sèches nous avons réalisé séparément l'infusé aqueux et la solution éthanolique par macération pour préserver les molécules fragiles.

II.2.1. Extraction par l'eau

Cette extraction a été effectuée par infusion. Nous avons utilisé un ballon de verre.

La séparation des solutions extractives a été effectuée par décantation suivie de filtration sur parpier filtre.

Les solutions extractives ont été concentrées au ROTAVAPOR sous pression reduite et à une température d'environ 50° C.

II.2.2. Extraction par l'éthanol

L'extraction de la poudre a été effectuée par macération dans des sceaux en plastique, d'une capacité de 10 litres avec couvercles et munis d'un système d'agitation électrique.

La séparation et la concentration des solutions extractives ont été effectuées comme dans le cas de l'extrac - tion aqueuse.

II.3. FRACTIONNEMENT

Nous avons utilisé trois types de procédés :

- Extraction liquide-liquide
- Extraction au Soxhlet
- Fractionnement sur colonnes.

II.3.1. Extraction liquide-liquide

Nous l'avons utilisé dans le but d'obtenir un totum riche en composés flavoniques. Nous avons utilisé pour cela la technique de Charaux (5) modifiée par Paris (24). Elle se fait dans des ampoules à décanter.

Les composés flavoniques sont extraits selon leur solubilité, par agitation successive de l'extrait aqueux respectivement par :

- l'éther éthylique,
- l'acétate d'éthyle,
- le butanol primaire saturé d'eau.

Les solutions organiques, ainsi que la phase aqueuse résiduelle, sont concentrées séparément jusqu'à un volume convenable pour la suite des opérations.

II.3.2. Extraction au Soxhlet

Ce procédé d'extraction a été appliqué à l'extrait

sec éthanolique. Il permet la séparation des constituants selon leur solubilité dans les solvants.

L'appareil utilisé, le SOXHLET, est muni d'un ballon de chauffage et d'un réfrigérant.

Nous avons utilisé plusieurs solvants, afin d'isoler les différents constituants, d'une part selon leur solubilité et d'autre part selon leur polarité; pour cela, nous avons utilisé successivement:

- le tétrachlorure de carbone,
- le benzène.
- le n-butanol,
- 1'eau.

Les solutions extractives sont concentrées séparément jusqu'à un volume convénable pour la suite des travaux.

Après l'extraction par un solvant, le résidu est séché avant d'utiliser un autre solvant.

Le temps minimum d'extraction par le même solvant est d'environ 12 heures.

II.3.3. Fragmentation sur colonnes

La chromatographie sur colonne permet la séparation des constituants suivant leur poids moléculaire (séphadex) ou selon leur solubilité (Silice G, Cellulose).

La quantité de support utilisée doit être comprise entre 30 et 100 fois le poids du mélange à chromatographier.

Nous avons utilisé des colonnes de Silice Art 7731 ; de Cellulose et de Sephadex G.100.

II.3.3.1. Colonne de Silice Art 7731

<u>Préparation</u>: La colonne est d'abord remplie avec le solvant d'élution, puis le support est ajouté en pluie. La suspension est agitée le temps en temps pour évacuer les bulles d'air. Au préalable, la colonne est lavée et séchée et on introduit au fond une quantité suffisante de coton pour éviter le bouchage de la colonne par les grains de silice.

La suspension de silice dans le solvant est abandonnée 24 heures après que l'ouverture supérieure de la colonne ait été soigneusement bouchée, puis le solvant est soutiré par l'ouverture inférieure jusqu'à ce que sa surface soit ramenée à une hauteur d'environ 3 cm au-dessus de la silice.

<u>Dépôt des extraits à séparer</u>: La solution à étudier est versée dans un mortier contenant une certaine quantité du support (environ à poids égal à la solution) puis séché et pulvérisé.

Le mélange pulvérulent ainsi obtenu est déposé sur la colonne par petites fractions. Il est ensuite recouvert d'une couche de support d'environ 2 à 3 cm, puis de laine de verre ou de coton, ce qui permet d'amortir la chute des solvants sur le dépôt.

<u>Elution</u>: L'allonge de la colonne est alors remplie avec le solvant d'élution. L'élution se fait avec des solvants convenablement choisis. Le débit est réglé selon les besoins et les éluats sont reçus en petites fractions pour une meilleure séparation.

II.3.3.2. Colonne de Cellulose

<u>Préparation</u>: La colonne est d'abord soigneusement lavée et séchée. On introduit ensuite au fond une quantité suffisante de coton pour éviter le bouchage de la colonne par les grains de cellulose.

La cellulose est agitée vigoureusement avec 2 fois son poids de solvant, puis le mélange est versé dans la colonne à chromatographier de taille appropriée. Ensuite on abandonne la colonne au repos dans les mêmes conditions que précédemment.

La préparation du dépôt à chromatographier et toutes les autres opérations sont effectuées de la même façon que pour la colonne de silice.

II.3.3.3. Colonne de Séphadex

Elle est entièrement réalisée de la même façon que la colonne de Cellulose.

II.4. PURIFICATION

Pour la purification des fractions obtenues par chromatographie sur colonne, nous avons utilisé la chromatographie préparative sur plaque (CP) et l'hydrolyse acide. Toutes ces opérations sont précédées d'une chromatographie analytique sur couche mince (ccm) de contrôle.

II.4.1. Chromatographie analytique sur couche mince

La chromatographie analytique sur couche mince a été utilisée en technique unidimentionnelle.

Nous l'avons utilisé pour suivre :

- l'efficacité des extractions avec les différents solvants.
- la composition des différentes fractions obtenues au cours des séparations.
- la pureté des produits isolés.

C'est une méthode de séparation physico-chimique faisant intervenir une phase stationnaire ou adsorbant, une phase mobile ou éluant et des révélateurs, variables suivant les composés à étudier.

II.4.1.1. Pour l'étude des Flavonoïdes

Support:

- Cellulose microcristalline
- Gel de Silice G.

Les plaques sont préparées au laboratoire. L'épaisseur des couches de support est de l'ordre de 0,20 à 0,30 mm.

Nous avons aussi utilisé des plaques du commerce, c'est-à-dire préparées industriellement :

- Plaques de cellulose microcristalline (Ø = 0,1mm)
- Plaques de silice GF 25 sur aluminium.

- Préparation de plaques :

** Plaques de cellulose

Dans un erlenmeyer contenant 25 g de cellulose, on ajoute 82 ml d'eau distillée et 3 ml d'éthanol. On agite de façon à obtenir une suspension homogène. La suspension ainsi obtenue est introduite dans un applicateur sec, puis on l'étalle sur des plaques de verre 20 x 20 cm, préalablement dégraissées avec l'éther éthylique, de l'éthanol ou de l'acétone.

Les plaques ainsi préparées sont séchées dans un endroit sec à l'air libre.

Les plaques ainsi prêtes à l'usage sont conservées à l'abri de l'humidité.

** Plaques de Silice

Elles sont préparées de la même manière que les précédentes.

La suspension homogène est ici constituée de :

30 g de Silicagel

70 g d'eau distillée.

Dans les deux cas la suspension homogène permet

d'obtenir 5 plaques de 20 x 20 cm avec une épaisseur d'environ 0,20 à 0,30 mm.

- <u>Dépôt de solutions à étudier</u>

La solution du mélange inconnu est déposée à la ligne de départ sous forme de points distants d'environ 10mm les uns des autres et de 15 mm du bord inférieur de la plaque et des bords de droite et de gauche.

La solution est déposée en petites quantités à l'aide de micropipettes de 10 ul. Après chaque dépôt, on évapore le solvant avec un courant d'air sec.

<u>Solvants</u>

- . Solvant de Partridge (B.A.W.)
- Mélange de Butanol Acide acétique Eau 4-1-5 V/V phase supérieure.
- . Eau distillée
- Acide acétique dilué à 2 % 5 % 60 % 15 %
- . Chloroforme
- . Chloroforme Méthanol 1 9
- Ethanol Eau 7 3
- . Butanol.

L'éluant est constitué d'un ou de plusieurs sol - vants. Chaque solvant est caractérisé par son pouvoir d'élution.

Le développement ou élution se fait après séchage des dépôts. La plaque est introduite dans une cuve (cuve à chromatographier) contenant la phase mobile ou éluant d'une hauteur d'environ 5 à 8 mm. Le dépôt ne doit jamais plonger dans l'éluant. La cuve est au préalable bien lavée et séchée.

Le développement ou la résolution de la solution inconnue en ses différents constituants se fait grâce à l'ascension par capillarité le long de la phase stationnaire de l'éluant.

Pour un bon développement, le front du solvant doit être au moins de 100 mm.

La vitesse d'élution est fonction de la viscosité du solvant et de la nature de la phase stationnaire (27).

Série éluotrope : Pouvoir d'élution croissant de haut en bas.

Tableau nº6

SOLVANTS	CONSTANTE DIELEC - TRIQUE A 20° C
N-Hexane	1,890
!Cyclohexane	2,023
Tétrachlorure de carbone	2,238
!Benzène	2,284
Chloroforme	4,806
Ether éthylique	4,34
Acétate d'éthyle	6,02 à 25°C
!Ethanol	24,30 à 25°C
Methanol	33,62
!Eau	80,37

Révélateurs

Après le développement, les plaques sont séchées soit à la température du laboratoire, soit à l'étuve à 110°C pendant 5 mn.

Sur le chromatogramme, chaque spot est caractérisé par un Rf.

Rf = Distance du point milieu de la tache au point de départ

Distance du front du solvant au point de départ.

Le Rf est donc toujours compris entre 0 et 1.

La majorité des substances est invisible à l'oeil nu sur le chromatogramme, elles sont détectées grâce à des révélateurs. Il existe plusieurs types de révélateurs, mais au cours de nos travaux, nous avons utilisé:

La lampe UV à 254 nm

366 nm

Le Réactif citroborique

Mélange : Acide borique 5 g

Acide citrique 5 g

Méthanol q s p 100ml.

Après pulvérisation avec ce réactif, la plaque est chauffée à l'étuve à 100°C pendant 5 mn. Les flavonoïdes sont ensuite observés sous lumière UV.

II.4.1.2. Pour l'étude des composés terpéniques

Support:

Plaque de Silice G.

Solvants:

Hexane

Hexane-Acétate d'éthyle 80-20 V/V.

<u>Révélateurs</u>:

Lampe UV: 254 et 366 nm.

Réactif à la Vanille sulfurique

Vanilline 300 mg

Acide acétique 5 ml

Acide sulfurique 5 ml

Ethanol q s p 100 ml.

Après pulvérisation de ce réactif, la plaque est chauffée à l'étuve à 110°C pendant 4 minutes.
Les composés terpéniques apparaissent colorés en fanction de la nature du produit.

II.4.2. Chromatographie préparative sur plaque

Elle permet d'obtenir des séparations plus fines et la purification des produits. On réalise ici des dépôts linéaires.

Nous l'avons utilisé pour la purification des fla - vonoïdes (composés flavoniques), ainsi nous avons utilisé comme

Support:

la cellulose microcristalline

Solvant:

le mélange de Partridge : B.A.W. (4-1-5).

Révélateur:

UV: 254 nm .

La révélation des produits se fait après migration dans le BAW (4-1-5) (deux migrations successives ou des migrations à front perdu). Les bandes correspondant au produit sont répérées sous lumière UV.

Les bandes révélées sont récupérées par grattage. Elles sont placées dans de petites colonnes à chromatographier contenant du coton puis éluées avec de l'éthanol 95°.

Les solutions obtenues sont concentrées au Rotavapor sous pression reduite et à basse température. Leur pureté est contrôlée par une chromatographie sur couche mince.

II.4.3. Hydrolyse acide (22, 31)

Dans un tube à essai ou un ballon contenant 1 à 3 ml d'un mélange méthanol-eau (1-1 V/V), on met 1 à 3 mg du produit (flavonoïde). On y ajoute 1 à 5 ml d'acide chlorhydrique 4N. Le tube est scélé et mis à l'étuve à 100°C pendant 1 heure. L'hydrolysat est refroidi puis repris par 2 ml d'eau et concentré à sec. Cette opération est repétée plusieurs fois

jusqu'à disparition de l'acidité.

Le résidu est alors repris par 2 ml d'eau et extrait par l'éther éthylique puis par le butanol saturé d'eau. Les extraits butanoliques sont analysés en chromatographie sur couche mince dans le BAW 4-1-5 (phase supérieure).

II.5. <u>IDENTIFICATION</u>

L'identification des composés flavoniques purifiés a été réalisée par spectrophotometrie dans l'UV. Nous n'avons eu dans ce travail les moyens de réaliser les spectres de masse.

Spectres UV:

Les spectres d'absorption dans l'ultra-violet sont enregistrés sur un spectrophotomètre UNICAM SP 800. Ces spectres sont réalisés, le flavonoïde étant en solution dans le méthanol seul et dans le méthanol en présence de réactifs de Chélation et d'ionisation (Acétate de Sodium, Chlorure d'aluminium, Soude).

III. ETUDE DES FLAVONOIDES

.../...

III. ETUDE DES FLAVONOIDES

III.1. MATERIEL VEGETAL

C'est la poudre de feuilles qui constitue le matériel végétal.

Les feuilles, après récolte, sont mondées puis séchées et pulvérisées.

III.2. EXTRACTION

La poudre de feuilles de <u>Daniellia oliveri</u> est extraite séparément par l'eau puis l'éthanol (cf. Techniques générales d'étude).

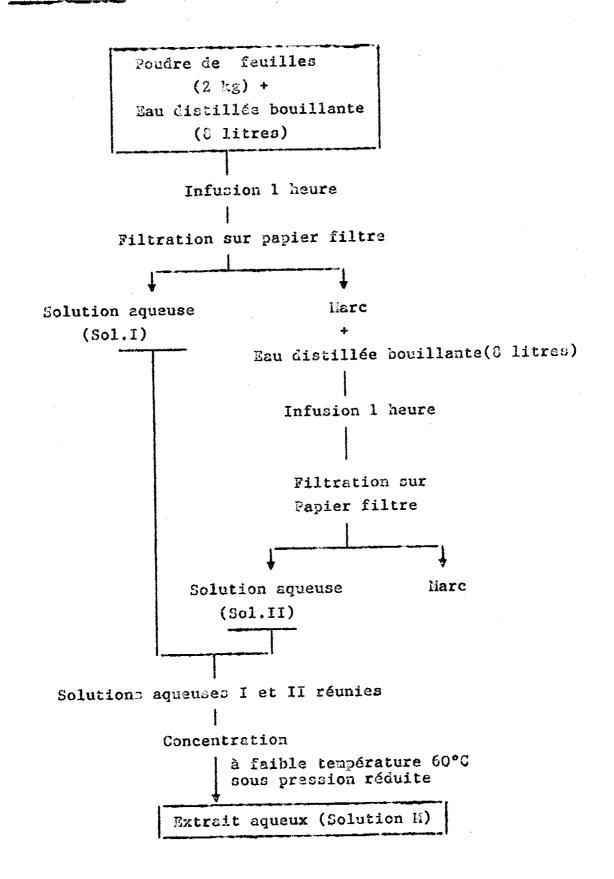
III.2.1. Préparation de l'extrait aqueux

Deux (2) kg de poudre de feuilles sèches sont épuisées par 8 litres d'eau bouillante.

Après filtration le marc résiduel est de nouveau épuisé avec 8 litres d'eau bouillante. L'infusion dure environ une heure dans les deux cas.

Les solutions extractives sont réunies et concentrées au Rotavapor sous pression réduite et à basse température jusqu'à environ 200 ml. Ce qui nous donne l'extrait aqueux que nous avons nonmé solution M. La solution M est sirupeuse, de couleur rouge.

Schema Nº 1 : Préparation de l'entrait aqueux.



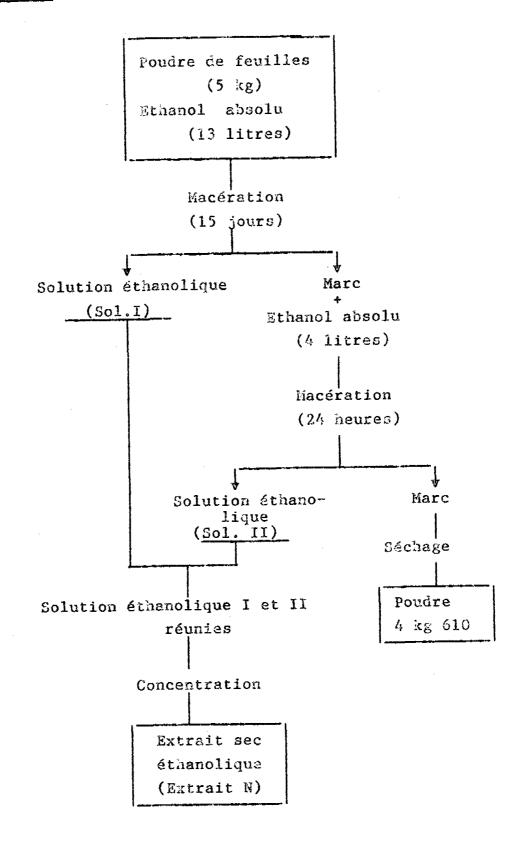
III.2.2. Préparation de l'extrait éthanolique

Cinq (5) kg de poudre de feuilles sèches sont épuisées par macération dans 13 litres d'éthanol absolu.

Après filtration, le marc résiduel est de nouveau épuisé par 4 litres d'éthanol absolu pendant 24 heures.

Les solutions extractives sont réunies et concentrées au Rotavapor jusqu'à sec. Ce qui nous donne l'extrait sec éthanolique. Nous l'avons nommé extrait N. Il est de couleur vert foncé à noirâtre.

Shema F° 2 : Préparation de l'extrait éthanolique



III.3. FRAGMENTATION

III.3.1. Fragmentation de l'extrait aqueux (Solution M)

Extraction liquide-liquide :

La solution M est soumise à une extraction liquide-liquide selon la technique de CMARAUX (5) modifiée par PARIS (24) successivement avec :

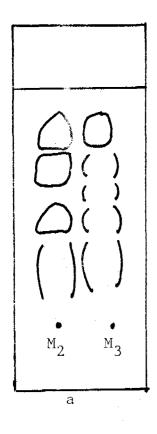
- 1'éther éthylique qui entraine les génines ;
- l'acétate d'éthyle qui entraine les hétérosides les moins polaires ;
- le butanol primaire saturé d'eau qui solubilise les hétérosides les plus polaires.

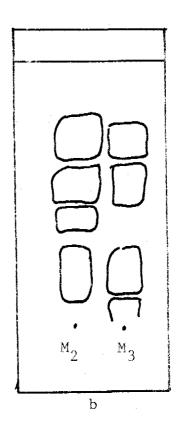
L'infusé aqueux est extrait 3 fois par 200 ml d'éther éthylique. Les phases éthérées sont réunies et concentrées au Rotavapor jusqu'à un volume de 100ml(Solution $\rm M_1$).

La phase résiduelle aqueuse est de nouveau extraite par 3 fois 200 ml d'acétate d'éthyle, ce qui nous donne la solution $\rm M_2$ après concentration des solutions d'acétate d'éthyle réunies.

La phase aqueuse résiduelle est enfin épuisée par 3 fois 200 ml de n-butanol saturé d'eau. Les solutions butanoliques sont réunies et concentrées au Rotavapor jusqu'à un volume de 100 ml (Solution $\rm M_3$).

La phase aqueuse restante est concentrée à faible température (70°C) sous pression réduite (Solution M₄).





Support = Cellulose

<u>Dépot</u> = 10 µ1

Solvant = a = B.A.W. 4-1-5/v-v

b = Acide acétique 15 % dans l'eau.

Révelateurs = - UV 254 et 366 nm

- Réactif citroborique.

III.3.2. Fragmentation de l'extrait éthanolique (Extrait N)

Extraction au Somhlet:

L'extrait sec éthanolique a été soumis à une entraction au soxhiet en utilisant successivement :

> le tétrachlorure de carbone. pour éliminer les comle benzèneposés apolaires le n-butanol...... pour extraire les composés flavoniques.

Après extraction par ces différents selvants, le résidu est répris par l'éthanol absolu.

Nous avons utilisé un litre de solvant pour chacune de ces extractions.

Les solutions extractives sont ensuite concentrées séparément au Rotavapor sous pression réduite et à basse toupérature jusqu'à un volume de 100 ml. Ainsi nous avons obtenu les solutions :

Tétrachlorure de carbone = Solution A
Bennénique = Solution B
Butanolique = Solution C
Ethanolique = Selution D.

Schéma N° 4 : Fragmentation de l'extrait sec éthanolique au Soxhlet.

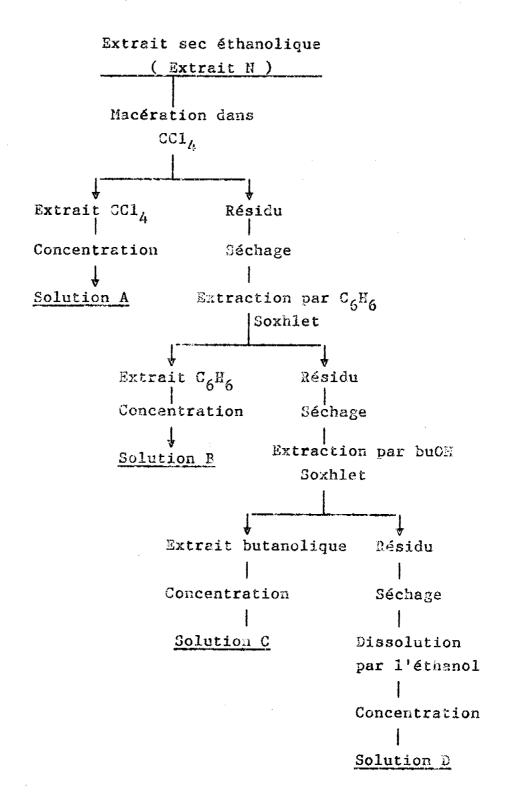
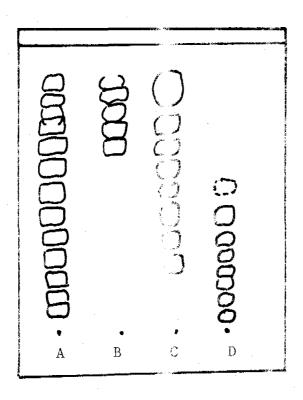


Tableau N° 8 : Caractéristiques des solutions obtenues au Soxblet

SOLUTIONS	COULEUR DE LA SOLUTION
F.	Noir -verdâtre
Е	Rouge
С	Vert
D	Verdâtre

Le comportement chromatographique de ces solutions (Chromatogramme n°2) nous renseigne sur leur teneur en composés flavoniques. Les solutions butanolique et éthanolique se sont averées les plus riches en ces composés. Nous avons donc choisi d'étudier la fraction butanolique.



Chromatogramme n°2 : Constituants des solutions tétrachlorure de carbone (A), benzénique (B), butanolique (C) et éthanolique (D) de l'extrait N.

<u>Support</u> = Cellulose

 $\underline{\text{Dépot}}$ = 10 μ 1

Solvant = B.A.W. 4-1-5/v-v

Révelateurs= - UV 254 et 366 nm

- Citroborique.

III.4. SEPARATION ET PURIFICATION DES FLAVONOIDES

Le comportement chromatographique des constituants de l'infusé aqueux et de l'extrait éthanolique (C) est identique, mais la fraction M₃ semble être la plus riche quantitativement et qualitativement. Nous avons donc choisi d'étudier séparé - ment les deux extraits.

III.4.1. Flavonoïdes de l'extrait butanolique de la solution M (Extrait aqueux total)

III.4.1.1. Séparation des composés flavoniques

Pour l'étude de ces flavonoîdes nous avons utilisé le fractionnement sur colonne suivi de contrôles chromatographiques sur couche mince (ccm).

a) Colonne de Sephadex G-25

- Préparation de l'extrait sec :

La solution M₃ est additionnée de poudre de sephadex et le mélange est trituré sous un courant d'air sec jusqu'à déssiccation. Le mélange séché est réduit en poudre par trituration dans le mortier.

- Montage de la colonne : (Uf. techniques générales d'étude).

- Dépôt de l'extrait sec :

Le mélange pulvérulent est déposé au sommet de la colonne. Il est récouvert de sephadez puis de coton.

- Elution de la colonne :

La colonne est éluée avec l'éthanol absolu. Quatre vingt quatre fractions sont constituées ; numérotées de ${\tt G_1}$ à ${\tt G_{84}}$.

Un contrôle chromatographique (ccm) sur plaques de cellulose a été effectué sur toutes les fractions dans le B.A.W. (4-1-5/v-v); l'acide acétique à 15 % et le mélange de solvants éthanol-eau (7-3/v-v), (chromatogramme n°3).

Les fractions ${\rm C}_{30}$ à ${\rm C}_{67}$ renferment 2 à 5 composés. Nous avons donc choisi de les étudier.

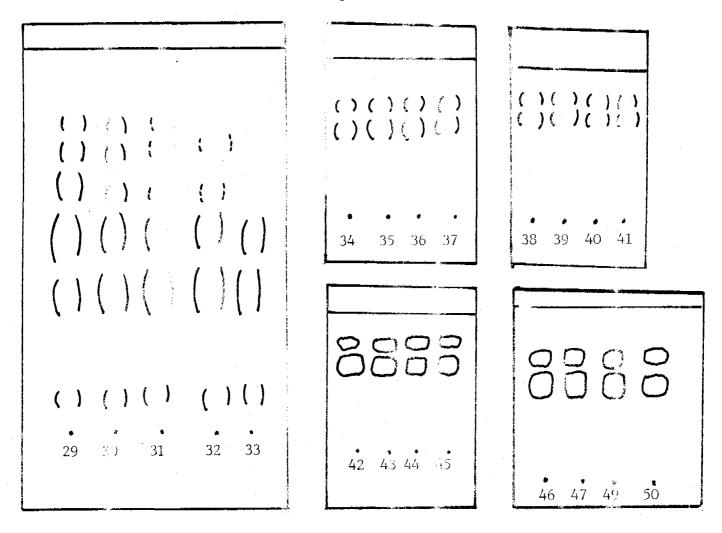
Les solutions $\rm C_{30}$ à $\rm C_{67}$ sont alors réunies et concentrées au Rotavapor jusqu'à obtenir environ 10 ml (Solution $\rm M_5$).

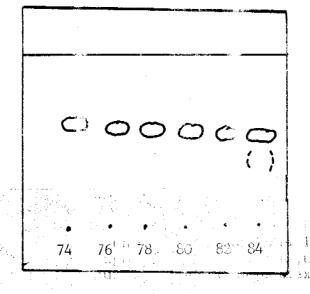
Un contrôle chromatographique (ccm) effectué sur plaques de cellulose dans le B.A.W., l'acide acétique à 2 % permet de voir que la solution M_5 renferme 3 composés fla voniques (chromatogramme n°4) que nous devons purifier.

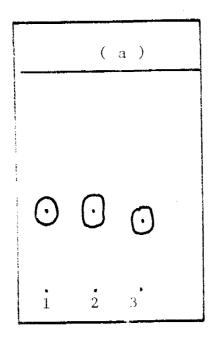
Chromatogramme n°3: Constituants des fractions 1 à 84 obtenues par fragmentation de la solution butanolique (M_3) sur colonne de Séphadez G-25.

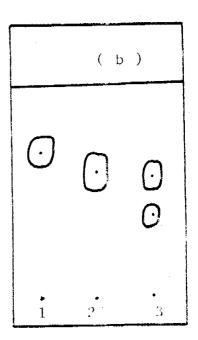
 $\frac{\text{Support}}{\text{Solvant}} = \text{Cellulose}$ = B.A.W. 4-1-5/v-v $\frac{\text{Révelateurs}}{\text{Révelateurs}} = \text{UV } 254 \text{ et } 366 \text{ rea}$

-Réactif citrob ique.









Solvants

= a = Acide acétique 15 % dans l'eau

b = B.A.W. 4-1-5/v-v

<u> Eapot</u>

= 10 µl

<u>évelation</u>

= UV 254 et 366 nm

Citroborique.

III-4-1-2 Purification

Colonne de Cellulose

- Préparation de la colonne et dépôt de l'extrait sec :

La colonne est "montée" comme indiquée dans le chapitre des techniques générales d'étude.

- Elution de la colonne

La colonne est éluée par l'acétate d'éthyle et le mélange de solvants acétate d'éthyle Ethanol pur (1-1 / V-V).

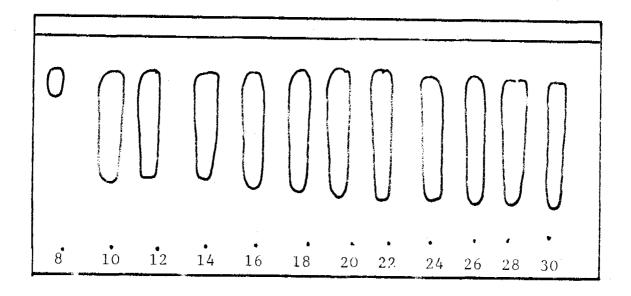
Nous avons obtenu 67 fractions numérotées de 0 à 0 dont 61 avec l'acétate d'éthyle (0 à 0) et 6 avec le mélange ethanol-acétate d'éthyle.

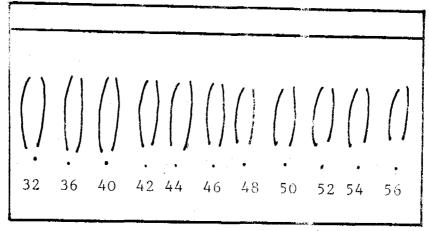
Un contrôle chromagraphique (ccm) sur plaques de cellulose a été effectué sur toutes les fractions dans le B.A.W. (4-1-5/V-V). Les résultats sont consignés sur les chromatogrammes $n^{\circ}5$.

Les fractions 0_{12} à 0_{30} renferment un composé flavonique, il en est de même pour les fractions 0_{32} à 0_{56} .

Nous les avons réunies et concentrées séparement au Rotavapor jusqu'à environ 2 ml. Ainsi nous avons obtenu les solutions M $_6$ (0 $_{12}$ à 0 $_{30}$) et M $_7$ (0 $_{32}$ à 0 $_{56}$) renfermant chacun un composé flavonique.

La pureté du constituant de la solution M_6 et du constituant de la solution M_7 a été vérifiée dans le B.A.W (4-1-5/V-V) et l'acide acétique à 15 % dans l'eau en chromatographie bidimentionnelle.





Chromatogramme n°5:

Constituants des fractions de fragmentation de la solution M₅ sur colonna de cellulose.

<u>Support</u> = Cellulose

<u>Dépot</u> $= 10 \, \mu 1$

Solvant = B.A.W.4-1-

Révélation=UV 254 et 366 nm

Citroborique.

58 60 61 62 63

III.4.2. Flavonoïdes de l'extrait butanolique de la solution N (extrait éthanolique)

La chromatographie de cette fraction nous montre des substances majoritaires violettes à 1'UV (366 nm) qui deviennent jaunes avec le réactif citroborique et des substances bleues qui ne réagissent pas au réactif citroborique.

Nous avons donc choisi d'étudier les composés citroboriques positifs.

III.4.2.1. Séparation des composés flavoniques

Colonne de silice

- Préparation de la colonne et dépôt de l'extrait sec :

La colonne est préparée comme indiqué dans le chapitre des techniques générales d'étude.

- Elution de la colonne :

La colonne est éluée par : le mélange de solvants butanol-benzène (90-10/v-v) puis l'éthanol absolu.

Nous avons constitué 54 fractions numérotées de N_1 à N_{54} ; 36 avec le mélange butanol-benzène (N_1 à N_{36}) et 17 avec l'éthanol absolu (N_{37} à N_{54}).

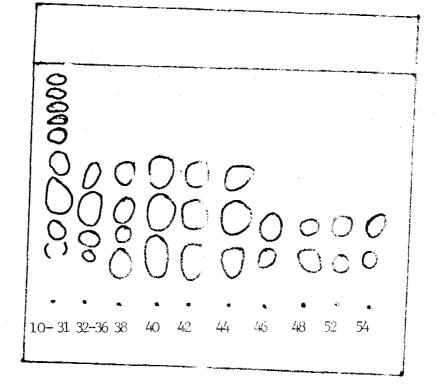
Nous avons chromatographié (ccm) ces différentes fractions sur plaques de silice dans le B.A.W.(4-1-5/v-v). Les résultats obtenus sont consignés sur les chromatogrammes n°6 ci-dessous.

Le comportement chromatographique de ces fractions nous a permis de les regrouper en 4 fractions :

Fraction S_1 ($N_1 \approx N_9$) Fraction S_2 ($N_{10} \approx N_{31}$) Fraction S_3 (N_{32} à N_{37}) Fraction S_4 (N_{38} à N_{54}).

Les fractions $\mathbf{S}_{\mathbf{3}}$ et $\mathbf{S}_{\mathbf{4}}$ sont les plus riches en composés flavoniques.

Nous avons choisi de purifier les constituants de la fraction \mathbf{S}_4 sur colonne de silice.



Chromatogramme n°6 : Constituents de fractions obtenues par fragmentation de la solution butanolique (C) sur colonne de silice G. Support = Silice G - Dépot = 0 μ l - Solvant = B.A.W.4--5/v-v Révélation = UV 254 et 366 nm ; Citroborique.

III.4.2.2. Purification sur colonne de silice G

- Préparation de la colonne et dépôt de l'extrait

La préparation de la colonne et le dépôt de l'extrait sont effectués comme indiqué dans le chapitre des techniques générales d'étude.

- Elution de la colonne

The Education of the Alexander

A Colombia Colombia (New York)

La colonne est éluée par le mélange solvants méthanol-chloroforme (90-10/v-v), puis le méthanol et enfin l'éthanol absolu.

Nous avons constitué 32 fractions numérotées de P_1 à P_{32} dont 18 fractions avec le mélange solvants méthanol-chloroforme (P_1 à P_{12}); 12 fractions avec le méthanol (P_{31} à P_{32}).

Le comportement chromatographique de ces fractions est consigné sur les chromatogrammes n°7 ci-dessous.

Les fractions P_{16} à P_{28} renferment un seul composé dans le butanol acétique. Nous avons rassemblé ces fractions (Solution S_5) et vérifié la pureté du constituant dans l'acide acétique à 15 % dans l'eau.

enderen bereit in der eine Gereiter von der eine Gereiter von der der eine Gereiter von der eine Gereiter von der der Gereiter von der Gereite

The All Mary Comment of the Comment

(Carlot Valley and the state of the transfer of the Vigar

.../...

Holosoft Medicar model in the Commission of the Section of the Sec

Chromatogramme n°7 : Constituants des fractions obtenue : par fragmentation de la solution S_4 sur colonne de silice G

Support = Silice G Art. 7731

<u>Dépot</u> = 10 μ1

 $\frac{\text{Solvant}}{\text{Révélation}} = \text{B.A.W. } 4-1-5/\text{v-v}$ = UV 254 et 366 nm

-Citroborique.

III.4.3. Composés isolés

Après les purifications, nous disposons à présent de trois solutions renfermant chacune un seul composé décelé en chromatographie : solutions $^{\rm M}_6$, $^{\rm M}_7$ et $^{\rm S}_5$.

Nous avons nommé les constituants des solutions $^{\rm M}6$, $^{\rm M}7$ et $^{\rm S}5$ respectivement D.O.1, D.O.2 et D.O.3.

La Co-chromatographie de D.O.1, D.O.2 et D.O.3 sur plaques de cellulose avec le butanol acétique (B.A.W. 4-1-5/v-v) ou l'acide acétique à 15 % dans l'eau comme solvant de migration permet de faire les constatations suivantes :

- Chaque composé apparait pur (une seule tache) dans les deux solvants.
- D.O.1 et D.O.3. ont le même Rf dans les deux solvants, il s'agit du même composé.
- D.O.2, bien que pur est en quantité très faible.

Nous avons réuni les solutions M_6 et S_5 qui renferment le même composé D.O.1 et D.O.3. Le produit final, nous l'avons nommé D.O.13.

Nous l'avons soumis à l'hydrolyse acide. La quantité faible du composé D.O.2 n'a pas permis son étude.

III.4.4. Hydrolyse acide du composé D,0.13

Les solutions $\rm M_6$ et $\rm S_5$ sont réunies. Le mélange est ramené au volume de 3 ml.

1 ml de cette solution concentrée est soumise à l'hydrolyse acide comme indiquée dans le chapitre des techniques générales d'étude.

III ESSAI D'IDENTIFICATION DU COMPOSE D.O.13

III.5. ESSAI D'IDENTIFICATION DU COMPOSE D.O.13

Le composé D.O.13 se présente sous forme d'une poudre jaune, soluble dans l'éthanol, le méthanol, peu soluble dans l'eau.

III.5.1. Comportement chromatographique

III.5.1.1. Relations-Fluorescence-Coloration-Structure

Sur plaque de cellulose microcristallene (\emptyset 0,1 mm) avec le B.A.W. (4-1-5/v-v), le composé D.O.13 présente une florescence violet-sombre.

Après pulvérisation du réactif citrobesique et chauffage du chromatogramme à 110°C pendant 5 minutes, il prend une coloration jaune.

Ceci nous oriente vers une structure a flavone hy - droxylée et non substituée en position 5 ou d'u flavonol substitué en position 3 (21).

III.5.1.2. Relations Rf - Structure

Dans un solvant hydrophobe comme le B.A.W. (4-1-5/ ν - ν) le composé D.O.13 a un Rf de 0,50.

De même dans des solvants hydrophiles comme l'acide acétique à 15 % et 5 % il migre avec des Rf respectifs de 0,96 et 0,66.

Ceci confère au composé D.O.13 un comportement d'hétéroside flavonique (21).

III.5.1.3. Hydrolyse - acide

L'hydrolyse - acide de D.O.13 libère un composé éthérosoluble qui donne sur plaque de cellulose, les Rf suivants :

SOLVANTS	Rf DE D.O.13 HYDROLYSE	FLUORES	SCENCE 366 nm	COLORATION CITROBO- RIQUE
B.A.W. (4-1-5/v-v)	0,88	Violet- sombre	Jaune pâle	Jaune
Acide acétique 5%	0,20	Violet- sombre	Jaune pâle	Jaune
Acide acétique 15%	0,52	Violet- sombre	Jaune pâle	Jaune
Acide acétique 60%	0,72	Violet sombre	Jaune pâle	Jaune

Le composé d'hydrolyse que nous avons nommé D.O.13 H, a un comportement de génine flavonique en raison de son Rf élevé dans le b.A.W. (Rf = 0.88), faible dans l'acide acétique 5 % (Rf = 0.20), moyenne dans l'acide acétique 15 % (Rf = 0.52), de sa fluorescence à l'UV (254; 366 nm)-et de sa réaction avec le réactif citroborique (coloration jaune).

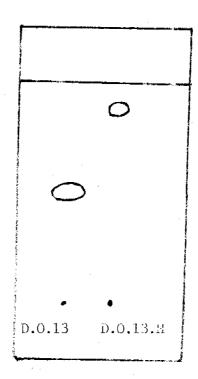
La co-chromatographie de D.O.13 et de D.O.13 H dans le

B.A.W. (4-1-5/v-v) a été effectuée sir plaque de cellulose (chromatogramme n° 8).

La phase aqueuse résiduelle d'hydrolyse évaporée à sec et reprise avec 0,5 ml de pyridine, est chromatographiée sur plaque de silice imprègnée de tampon phosphate au préalable.

La migration est effectuée dans le mélange-solvant Acétone-Eau 90-10/v-v en présence de sémoin de sucres.

Les produits d'hydrolyse semblent contenir du glucose et du galactose.



Chromatogramme n° 8

Support = Cellulose microcristalline ∅ 0.1mm

Dépots = D.0.13 = 10 ul

D.0.13H = 10 ul

Solvant = B.A.W./4-1-5/v-v

Révélation = UV 254; 366 nm

Citroborique.

III.5.2. <u>Spectrométrie d'absorption dans l'Ultra - Violet</u>

La spectrométrie ultra-violette des flavonoïdes a été très bien étudiée par T.J. MARBRY et COLL (21). Elle permet de caractériser la génine flavonique par la réalisation du spectre du produit dans le méthanol et dans le méthanol additionné de certains réactifs d'ionisation et de chélation des polyhydroxyphénols (18).

III.5.2.1. Spectres du composé D 0.13

En général, le spectre UV des flavones présente deux bandes d'absorption principales :

- la bande I située entre 320 et 360 nm,
- la bande II située entre 250 et 275 nm.

III.5.2.1.1. Spectre dans le méthanol

MARBRY (21) a démontré que la bande I est faible chez les dérivés de la chrysine et la bande II est doublée chez les composés disubstitués en 3' et 4' (lutéoline, decomécine, chrysoériol).

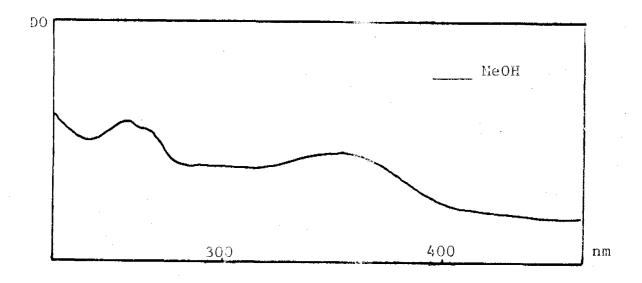


Figure n° 4: Spectre UV du Flavonoïde D.O.13 dans le Méthanol.

Le composé D.O.13 présente bien les deux bandes caractéristiques des composés flavoniques.

La bande I a son maximum d'absorption à 356 nm.

La bande II est dédoublée avec des maxima à 270 et 258 nm.

Nous pouvons donc penser avec MARBRY, qu'il ne s'agit pas d'un dérivé de la chrysine mais probablement d'un dérivé de la lutéoline, de la diosmétine ou du chrysoériol. III.5.2.1.2. Spectres dans le méthanol, le

mathanol en présence de chlorure

d'aluminium et le méthanol en

présence de chlorure d'aluminium

et d'acide chlorhydrique

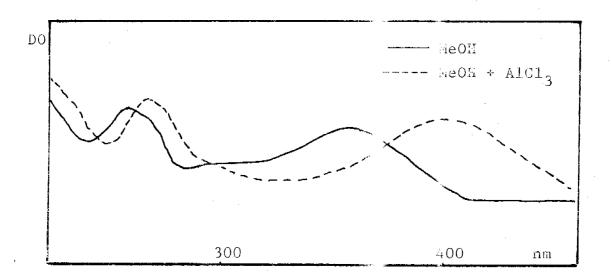
L'addition de chlorure d'aluminium, donne un dépla cement bathochrome de l'ordre de 45 nm de la bande I lorsque l'hydroxyle en 5 est libre (12).

Le réactif complexe irréversiblement le groupe formé par le carbonyle et l'hydroxyle en 5. L'addition d'acide chlorhydrique ne provoque aucun effet hypsocarome par rapport au spectre dans AlCl₃ (12).

Le chlorure d'aluminium complexe également les groupements orthodihydroxylés = il y a l'effet bathochrome. L'addition d'acide chlorhydrique différencie ce système du système CO/OH₅. En effet il provoque un effet hypsochrome de 30 à 40 nm obtenu comparativement à celui du spectre, du produit réalisé en présence de AlCl₃. Les deux bandes I et II se dédoublent.

.../..

Le composé D.O.13 présente dans le méthanol en présence de AlCl₃ une bande I avec un seximum à 417 nm. Il y a donc un déplacement bathochrome de 11 nm par rapport au spectre dans le méthanol seul.

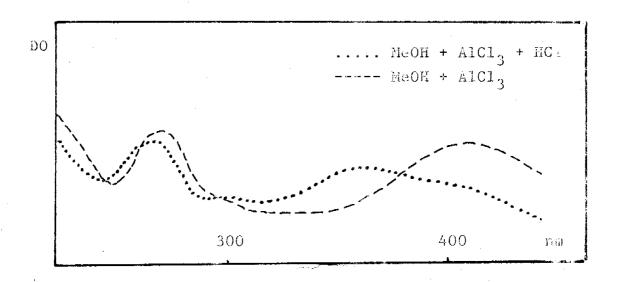


<u>Figure 5</u>: Spectres UV du Flavonoïd D.O.13 dans le Méthane et dans le Méthanol en présence de ${\rm CI}_3$.

. . . / . .

Dans le méthanol en présence de AlCl₃ et d'HCl le composé D.O.13 présente une bande I dédoublée (maxima 401 nm; 360 nm) et un épaulement à 310 nm. Il y a déplacement hypso-chrome de la bande I de 16 nm et 51 nm par rapport au spectre dans le MeOH en présence de AlCl₃.

Ces résultats conduisent donc en l'absence d'hydroxyle libre en 5 et la présence de système orthodihydroxylé en 3' et 4'.



<u>Figure n° 6</u>: Spectres UV du Flavonoïde D.O.13 dans le Méthanol en présence de $AlCl_3$ et dans le Méthanol en présence de $AlCl_3$ + HCl.

III.5.2.1.3. Spectres dans le méthol. le méthanol en progence (Acécate de Sodium et la métha la présence d'Acétata de Sodium et d'Acide borique

En présence d'acétate de sodium (NaOAc), 1'a ide borique ($\rm H_3BO_3$) chélate également les sîtes orthodi ydroxy is. Dans le cas du système orthodihydroxylé, l'addition o' $\rm H_3BO_3$ provoque sur la bande I, un effet bathochrome de 12 à 30 am.

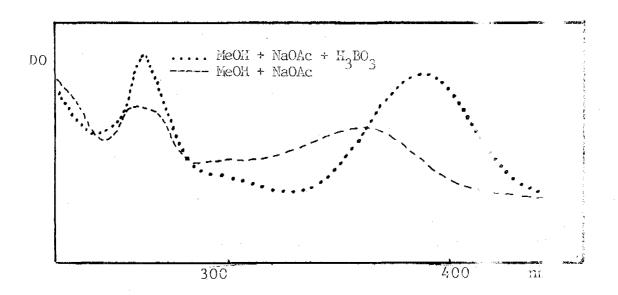


Figure n° 7: Spectres UV du Flavonoïde D.O.13 cans le moOF + NaOAc + H_3BO_3 et dans le MeOH + H_3BO_3 .

Le spectre du composé D.O.13 dans le AOH en présence de NaOAc et d'H₃BO₃ présente un déplacement bat ochron de la bande I de 20 nm par rapport au spectre dans le méthan AMDOAC. Ceci confirme la présence d'un groupement ortho hydro Adé en 3' - 4'

.../..

L'acétate de sodium est une base faible qui n'ionise que les groupes hydroxylés les plus acides dont l'hydroxyle en 7. L'ionisation de cet hydroxyle affecte principalement la bande II avec un déplacement bathochrone de 5 à 20 nm. Ce déplacement ne se produit pas quand l'hydroxyle en 7 est substitué.

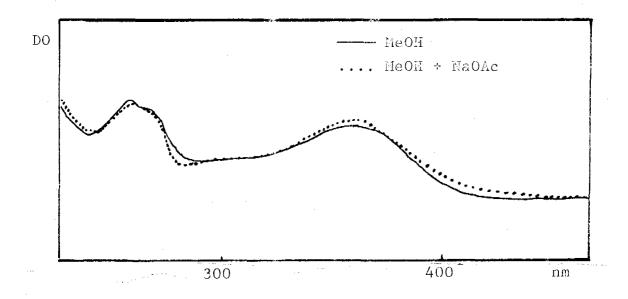


Figure n° 8: Spectres UV du Flavonoïde D.O.13 dans le MeOH et dans le MeOH + NaOAc.

. . . / . . .

Le spectre de D.O.13 dans le MeOH/NaOAc est super - posable à son spectre dans le MeOH. Il n'y a aucun déplacement de la bande II. Nous pouvons donc conclure en l'absence d'hy - droxyle en 5 ou à la substitution de cet hydroxyle.

III.5.2.1.4. Spectres dans le méthanol et le méthanol en présence de NaOH

La soude (NaOH 0,1N) est une base forte. Elle ionise tous les groupements hydroxylés du noyau des flavones. Cepen - dant lorsqu'on obtient un déplacement bathochrome de la bande I de l'ordre de 40 à 65 nm, sans baisse d'intensité, on peut être sûr de la présence d'un groupement hydroxylé en 4' (12).

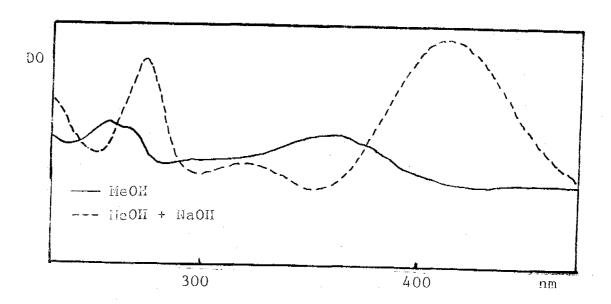


Figure n° 9: Spectres UV du Flavonoïde D.O.13 dans le MeOH et dans le MeOH + NaOH.

Le spectre de D.O.13 dans le MeOH/NaOH présente un déplacement bathochrome de 64 nm de la bande I par rapport au spectre dans le méthanol. On peut donc conclure avec MARBRY en la présence d'un hydroxyle libre en 4'.

Nous avons regroupé dans le tableau n° 8 les caractéristiques spectrales du composé D.O.13.

. . . / . . .

	BANDE II (nm)	BANDE I (nm)	DEFLACEMENTS (nm)	INTERPRETA- TION
MeOH	258-270	356		-
MeOH + AlCl ₃ par rapport au MeOH	272	417	Bathochrome par rapport au MeOH:61	- i
MeOH + AlC1 ₃ + HC1	270	401, 360	Hypsochrome par rapport au MeOH+ AlCl ₃ de l'ordre de 16 et 51	
MeOH + NaOAc	270	356	Pas de déplace- ment bathochro- me par rapport au MeOH de la bande II	Fis d'hydroxyle l'bre en 7
MeOH + NaOAc + H ₃ BO ₃	262	376	Bathochrome de 20 par rapport au MeOH + H ₃ BO ₃	Croupement or- thodihydroxylé
МеОН + МаОН	282	432	Bathochrome par rapport au MeOH de 64 nm sans baisse d'in- tensité.	H/droxyle libre en 4'

. . . / . .

III.5.3. Hypothèse de structure

Le composé D.O.13 pourvait être la glycosyl-3-dihy-droxy 3', 4' flavone

Glycosyl-3-dihydroxy 3', 4' flavone

R = Glucose? = Galactose? = Glucogalactosyl?

. . . / . . :

CONCLUSION

CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous soulignons tout particulièrement la qualité de l'encadrement et la bonne atmosphère de travail du laboratoire dans lequel nous avons évolué durant ces quinze mois.

L'étude que nous avons faite sur <u>Daniellia oliveri</u> (Rolfe) Hutch et Dalz (Caesalpiniaceae) nous a permis de nous familiariser avec les techniques de recherches botaniques et phytochimiques.

- * Daniellia oliveri est une légumineuse très bien connue de la pharmacopée traditionnelle africaine par ses multiples usages. Les utilisations sont très variées d'un pays à l'autre et d'une région à une autre à l'intérieur d'un même pays. Plusieurs affections sont traitées avec Daniellia oliveri seul ou associé à d'autres espèces végé tales ou minérales (diarrhées, dysenteries, cephalées, blen-norragies, dermatoses, etc...). Pour ces usages les différentes parties de la plante : feuilles, tige, racines, écorces de tronc et de racine, fruits, fleurs, bourgeons peuvent être utilisées.
- * La partie botanique de notre travail a consisté en un rappel sur la position systématique et la description de <u>Daniellia oliveri</u>. Cette partie comporte également l'aire de répartition géographique de la plante et les caractères organoleptiques, macroscopiques et microscopiques de la drogue.
- * Le genre daniellia est très peu étudié chimiquement. Certains travaux effectués, nous renseignent sur la
 richesse des espèces de ce genre en composés de nature très
 variée: flavonoïdes, lactones sesquiterpeniques, huiles
 essentielles, tannins, Les composés toxiques n'y sont pas
 rencontrés.

Notre étude qui a porté sur les feuilles de l'espèce malienne a commencé par des essais préliminaires. En plus des flavonoïdes qui ont fait l'objet de notre travail, ces feuilles renferment des coumarines, saponosides, tan nins leucoanthocyanes, composés réducteurs, hétérosides cardiotoniques, stérols et terpènes.

La deuxième partie de l'étude chimique a porté sur une étude des composés flavoniques des fractions butanoli - ques d'extraits aqueux et éthanoliques qui se sont averées les plus riches en ces composés.

Après l'extraction et le fractionnement des fla vonoïdes nous avons procédé à leur purification. Un composé a été identifié à une glycosyl-3 dihydroxy 3', 4' flavone.

Ces résultats ont été atteints par les méthodes suivantes :

- Fractionnement: extraction liquide-liquide et extraction au soxhlet.
- Chromatographie: chromatographie sur colonne, chromatographie sur couche mince, chromatographie préparative sur plaques.
- . Hydrolyse acide.
- . Etudes spectrales : spectrométrie ultraviolette.

L'identification doit être poursuivie par la réalisation du point de fusion du composé, de son spectre de masse et sa Co-chromatographie avec un authentique témoin.

En plus de ces composés flavoniques, nous avons décelé dans ces fractions butanoliques des composés de fluorescence bleue et rouge à 1'UV à 254 et 366 nm.

L'étude phytochimique de <u>Daniellia</u> oliveri doit

être poursuivie, aussi bien sur les feuilles que sur les autres parties de la plante. Au niveau des feuilles, en plus des fractions d'acétate d'éthyle et éthanolique qui renferment des composés flavoniques, nous avons décelé des composés doués de propriétés pharmacologiques intéressantes tels que : saponosides, composés terpéniques, hétérosides cardiotoniques, etc...

Enfin, ces études chimiques devraient être suivies d'essais pharmacodynamiques.

Par ce travail, nous pensons apporter notre modeste contribution à la revalorisation de la médecine traditionnelle qui doit dans son ascension qualifier la médecine moderne et être qualifiée par elle, de manière à constituer une médecine efficace, scientifique et mieux adaptée à notre milieu social et à nos ressources naturelles (10). BIBLIOGRAPHIE

. . . / . . .

BIBLIOGRAPHIE

- 1. ADJANOHOUN E.J. et Coll. Médecine Traditionnelle et Pharmacopée "Bulletin de liaison" 1, 2. (1977).
- 2. ADJANOHOUN E.J. et Coll.

 Médecine Traditionnelle et Pharmacopée
 Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques
 en République Populaire du Bénin.
- 3. BERHAUT J.
 Flore illustrée du Sénégal Tome IV (1975).
- 4. BOUGUE T. A. FOURET A.

 Recherches chimiques préliminaires sur les plantes du

 Congo Brazzaville Fitotérapia Tome XLVI. N°4

 (1975).
- 5. CHARAUX C. Bull. Soc. Chim. Biol. 641 (1924).
- 6. CLAUDE PAIRAULT

 Pharmacopée à Bankoni (1989)

 Document Sciences Sociales INRSP MALI.
- 7. COULIBALY B.
 Contribution à l'étude des remèdes traditionnels utilisés dans le traitement du diabète au Mali Thèse
 E.N.M.P./Mali (1988).
- 8. CRETE P. Précis de botanique Tome III Masson et Cie (1965).
- 9. DIARRA M.

 Traitement des brûlures, des ophtalmies et des otites
 en pharmacopée traditionnelle senoufo (cas de l'arrondissement de Fourou, Cercle de Kadiolo Sikasso).

 Mémoire Biologie ENSup (1984).

- 20. MAMADOU K. BAGAYOKO

 Etude de quelques plantes utilisées en médecine traditionnelle comme hémostatiques et cicatrisantes du Mali.

 Mémoire de Biologie ENSup (1983).
- 21. MARBRY T.J., MARKHAM K.R., THOMAS MB.

 The systematic identification of flavonoids, springer verlag, Berlin, New-York (1970).
- 22. OUABONZY A.

 Contribution à l'étude phytochimique de <u>Gnetum africanum</u>
 Welw et <u>Gnetum bucholzianum Engl.</u>, Thèse Doct. 3è Cycle.
 Université Claud Bernard n° 1094 Lyon (1981).
- 23. PARIS M. HURABIELLE M.
 Abrégé de Matière Médicale Tome I éd. Masson (1981).
- 24. PARIS R. R. NOTHIS A.
 Plantes à dérivés polyphénoliques. Plantes Med. Phytother
 4 (1) 63 74 (1970).
- 25. PERSINOS G.J. GYMBY M.W.

 A preliminary pharmacognostical of ten Nigerian plants
 Econom. botany. (1964).
- 26. PHARMACOPEE FRANÇAISE 8° éd. (1965).
- 27. STAHL E.

 Analyse chromatographique et microscopique de drogue.

 Entreprise moderne d'édition technique et documentation
 (1974).
- 28. TALAJ S.

 Essentiel oil from <u>Daniellia oliveri</u> and <u>Daniellia ogea</u>
 resin Colled In Ghana West african pharm (1966).
- 29. TRAORE D.

 Magie et Médecine Africaine. Comment les Noirs se soi gnent-ils. (1983).

SERMENT DE GALIEN

Je jure, en présence des maîtres de la faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

D'honnorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur temoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseigne ent;

D'exercer dans l'intérêt de la Santé Publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aues les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement;

De ne jamais, oublier ma responsabilité et mes dévoirs envers le malace et sa dignité humaine.

En aucun cas, je ne consentiral a utiliser mes connaissances, et mon étar pour corrompre les mœurs et favoriser les actes criminels.

Que les nommes m'accordent leur estime si je suis ridèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si J'y manque.